



Universiteit
Leiden
The Netherlands

Appropriation foncière, migrations agricoles et conflits armés en pays Dogon (Mali)
Poudiougou, I.

Citation

Poudiougou, I. (2023, October 12). *Appropriation foncière, migrations agricoles et conflits armés en pays Dogon (Mali)*. Retrieved from <https://hdl.handle.net/1887/3643682>

Version: Publisher's Version

License: [Licence agreement concerning inclusion of doctoral thesis in the Institutional Repository of the University of Leiden](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/3643682>

Note: To cite this publication please use the final published version (if applicable).

8

Les « *Dogons du Wassolon* », ethnographie d'une migration contemporaine

« À notre arrivée, nous nous sommes adressés à Toumani-djan Sidibé qui était le grand conseiller du chef de village de Yanfolila. Nous nous sommes introduits auprès de lui et avons fait les présentations d'usage avant d'expliquer les raisons de notre venue dans leurs terres. Toumani-djan nous a dit que si nous voulons nous installer dans le Wassolon, nous devrions nous adresser au chef de village de Yanfolila, Demba. Nous avons pris rendez-vous pour le jour suivant. Chez le chef de village, nous avons exposé les raisons pour lesquelles nous sommes venus à Yanfolila. Il nous a dit ceci : « Vous (Dogons) avez quitté le Mandé et vous êtes revenus au Mandé. Ici, c'est chez vous et vous n'avez fait que revenir chez vous, de nouveau » puis il ajouta « je vais vous donner un quartier entier à l'ouest de la ville et je suis certain que d'autres vous rejoindront ici ».

Daouda Sagara, Yanfolila, mars 2021

Pour parler de leur communauté comme une entité distincte des Wassolon-kayi (gens du Wassolon), les migrants dogons installés dans cette région s'auto-attribuent l'expression, « Wassolon-Dogonwe » qui veut dire les Dogons du Wassolon. Le terme permet à la fois de marquer d'une part une certaine appartenance de ces Dogons à cette région où ils ont commencé à s'installer il y a un demi-siècle et d'autre part d'affirmer leur affiliation aux régions d'origine, le *Dogo-Guinni*, le pays Dogon. Ce chapitre se base sur une recherche ethnographique conduite dans le cercle de Yanfolila entre mars et avril 2021 et une recherche près qu'intime auprès de mes parents,⁸⁶ qui ont fait partie de l'une des vagues migratoires des Dogons vers le Wassolon. Ce chapitre est une tentative de reconstruction de cette migration des Dogons en quête de terres agricoles dans le sud du Mali. Si le chapitre résonne avec les travaux récents qui ont porté sur les migrations contemporaines par les Dogons, il tente d'enrichir les travaux précédents comme ceux de Isaïe Dougnon (2007) et de Karin Nijenhuis (2013) qui se sont penchés, depuis les années 2000, sur la vie quotidienne de ces maliens ordinaires, de ces Dogons qui ne dansent pas nécessairement avec les masques.

Dans la littérature existante sur les migrations rurales des Dogons vers le sud du Mali, la zone Koutiala se présente comme le premier site vers lequel les migrants dogons ont convergé à partir des années 1960. Ce même site sera le point de

⁸⁶ L'histoire de cette migration est aussi une histoire familiale. Ainsi la démarche ethnographique proposée ici est celle d'une recherche réalisée chez soi et sur soi. D'autres travaux antérieurs ont à la fois démontré la pertinence d'une telle démarche mais aussi mis en garde contre ses possibles biais (Diawara, 1985 ; 2010 ; Rachik 2022 ; Kilani, 1992 ; Agier 2013 ; Beneduce, 2016). Dans le chapitre introductif, cette question d'une ethnographie impliquée et réflexive est discutée.

départ d'une vague importante de migration vers le cercle de Yanfolila, située dans le sud-ouest de la région de Sikasso. Les recherches menées par Karin Nijenhuis, commencées à partir des années 1997, sont une référence sur les migrations rurales dogons vers Koutiala. Elles soulignent l'importance de la culture de coton comme facteur d'attraction des paysans des zones rurales aux alentours de Koutiala. À l'aide d'une étude cartographique, Nijenhuis met en évidence les transformations que ces zones rurales ont connues entre 1950 et 2001 et la centralité de la pratique de la mobilité des paysans (Nijenhuis, 2013). Contrairement à l'idée qui associe la pratique agricole à la sédentarisation, l'étude des migrations rurales au Mali démontre que certains facteurs structurels comme l'indisponibilité de terres agricoles suffisantes, les modes de leur contrôle et de leurs allocations obligent les paysans à adopter la mobilité. Cette mobilité restant variable dans le temps et dans l'espace. À partir de Koutiala, certains Dogons vont ouvrir un nouveau front de migration agricole vers Yanfolila.

Les années 1970 et 1980 ont été caractérisées par des mouvements de populations partant des régions du centre et du nord vers le reste du Mali. Les sécheresses, la famine et les épidémies de ces années ont différemment touchées les régions du Mali. Les régions situées dans la zone climatique désertique et celles se trouvant dans la zone sahélienne ont été celles qui ont le plus souffert et certaines populations de ces régions se sont mises sur les routes migratoires en quête de nouvelles terres arables ou de nouveaux pâturages pour ceux qui restaient des troupeaux. Ces migrations des Dogons vers la région de Sikasso comme celles d'autres populations du centre et du nord du Mali, durant ces années, ont été analysées et de interprétées comme des migrations nées de la variabilité climatique (Findley, 1994). Cette vision est contrastée par une autre littérature, notamment celle de la « political ecology ». Les théoriciens de ce courant de pensée considèrent que, sans nier l'importance de la variabilité climatique comme motif des migrations, celles-ci ne peuvent suffire comme explication à ces mouvements (Benjaminsen, 2021 ; Florémont, 2015).

L'ethnographie des migrations dogons dans le cercle de Yanfolila, à laquelle je vais consacrer les chapitres suivants de cette partie sur les migrations, se donne comme vocation d'étudier celles-ci comme un prolongement des migrations de colonisation foncière. Les contextes historico-politiques dans lesquels cette migration se met en place est spécifique autant cette migration se structure en diverses vagues de migrants dogons qui traversent le Mali d'Est en Ouest en quête de nouvelles terres. La tâche que je me donne ici consiste ainsi à restituer l'historicité de cette migration dans le cercle de Yanfolila à partir de la description des différentes vagues de migrants, des motivations diverses à l'origine des départ, de l'évolution des conditions d'accès conditions foncières agricoles. J'accorde ensuite une attention spécifique aux formes de conflits sociaux, y compris les

conflits fonciers, qui émergent entre ces nouveaux arrivants et les Wassolonkayi, les gens du Wassolon, ainsi que les modes d'action adoptés par les Dogons dans ces situations conflictuelles. Cette ethnographie, en son dernier point, tentent de mettre en perspective comment les Dogons installés dans le cercle de Yanfolila se rapportent au conflit armé en pays Dogon. Dans ce sens, je m'intéresse aux rapports des interlocuteurs aux informations sur la guerre ainsi que les formes nouvelles de solidarité communautaire dans l'accueil des réfugiés dogons. Ces derniers fuient les attaques et les incendies de leurs villages ou hameaux dans les villages situés dans la plaine. Si une partie de ces réfugiés se dirigent vers les villages-mères dans le vieux pays Dogon, nombreux sont ceux partent à la quête de terres d'installation au sud du Mali, y compris dans le cercle de Yanfolila.

8.1 « *Ghiyè emè diguèli* », nous n'avons pas fui la famine

« Je suis venu à Yanfolila la même année que Issaka et Philippe. Ils m'ont devancé de quelques mois parce que je suis allé en Côte d'Ivoire avant de les rejoindre. Je suis resté six mois en Côte d'Ivoire. J'ai ensuite rejoint les autres à Bougouni où nous avons rencontré Ali Bougouni. C'est comme ça que nous sommes venus à Yanfolila. »⁸⁷

Issaka, Philippe, Daouda et Djibril Sagara sont les premiers Dogons qui se sont installés dans le cercle de Yanfolila. Ils sont arrivés en début de l'année 1967. Après les récoltes de la saison des pluies de l'année 1966, Issaka et son frère Philippe avaient compris que les récoltes baissaient et les réserves de céréales de leur *gina* se réduisait depuis deux ans. Ils avaient à peine trente ans mais avaient connu les années d'abondance durant lesquelles les nouvelles récoltes de l'année en cours faisaient leur entrée dans les greniers alors que d'autres greniers de l'année précédentes tenaient debout, pleins de céréales. Ces greniers mâles non ouverts, grands et droits avec leurs toits de pailles coiffés symbolisaient à la fois la richesse et le prestige social du *gina*.

La réduction des récoltes et celle des réserves annuelles s'ajoutaient à l'impossibilité d'extension des champs que leur *gina* cultivait dans leur village, près de Guimini. Attirés par les possibilités qu'offre les terres inconnues, ces trois hommes avaient quitté leur terroir natal au pied des falaises de Bandiagara pour s'aventurer vers le sud du Mali, en quête de terres de culture et d'installation. Issaka et Philippe n'avaient aucune information au sujet de Yanfolila. Ils avaient choisi Koutiala comme destina parce qu'ils savaient que d'autres Dogons étaient partis dans cette région. Les premiers avaient obtenu des terres et s'y étaient établit. À cette idée de départ se joignent deux autres jeunes de leur villages, Daouda et Djibril Sagara.

⁸⁷ Entretien avec Daouda Sagara, migrant dogon établi à Bamoussa-daga, près de Yanfolila.

Comme les deux premiers, ils n'avaient que d'informations parcellaires sur ces régions du sud du Mali vers lesquelles se tournaient de plus en plus de Dogons en quête de terres. Ils avaient entendu parler de Koutiala, aussi des Dogons qui partaient vers les terres aménagées de l'Office du Niger. Cependant le souvenir de certains hommes du village amenés de force durant la colonisation pour travailler dans les chantiers de l'Office du Niger à Ségou a laissé une image peu appréciable de l'Office. Aller dans l'Office c'est comme aller faire du « *gunon birè* », le travail d'esclave.

Avec une forte aspiration à émigrer, ces jeunes avaient commencé à s'intéresser aux informations qui parlaient des migrations d'autres Dogons vers le sud et de la disponibilité des terres dans les villages proches de Koutiala. Les migrants qui revenaient de la Côte d'Ivoire parlaient de Sikasso et de Koutiala. Ils parlaient des forêts immenses, des terres infinies et aussi des courts d'eau qui traversaient les villages. Certains de ces migrants revenus de Côte d'Ivoire disaient que ces régions étaient autant riches que les villages ivoiriens. Comme Daouda le mentionne clairement dans l'extrait cité plus haut, ceux qui partaient en Côte d'Ivoire traversaient ces régions sur leur itinéraires. Les migrants faisant rarement des voyages directs, ils s'arrêtaient dans ces villes et villages et y passaient quelques jours avant de poursuivre leur itinéraire.

Les paysages verts et humides de la région de Sikasso contrastant fortement avec le paysage sec et sahélien du pays Dogon, cette « découverte » des terres vertes était au cœur des échanges en Côte d'Ivoire. De retour en pays Dogon, ces migrants fréquentaient les foires hebdomadaires pour rencontrer des amis mais aussi pour exhiber leurs vêtements et autres objets acquis lors de la migration. C'est pourquoi, les jours de foires hebdomadaires étaient des occasions à ne pas rater pour les candidats au départ vers la Côte d'Ivoire et pour ceux qui veulent avoir des nouvelles sur les « tendances migratoires des Dogons ». Ces aspirants à la migration vers le sud rencontraient des amis d'autres villages intéressés par le départ mais surtout ils y rencontraient ces migrants revenus d'Abidjan. C'est auprès de ces derniers qu'ils s'informaient sur les tendances migratoires des Dogons et surtout les villages du sud maliens où la terre est bonne et disponible. En plus des migrants revenus de Côte d'Ivoire, ces aspirants migrants retrouvaient aussi ceux qui ont fait un voyage exploratoire dans la région de Sikasso.

Comme Daouda Sagara, Issaka avaient également entrepris un voyage en Côte d'Ivoire après avoir pris l'initiative de quitter le pays Dogon. Son voyage et celui de Daouda ne sont pas réalisés à la même période mais chacun des deux avaient voyagé en vue d'épargner une somme d'argent nécessaire pour préparer le départ vers le sud du Mali et les premiers mois après l'arrivée dans le cercle de Koutiala. À côté de cette nécessité économique qui motive le voyage vers Abidjan, il importe de souligner qu'à l'image de Kumasi et Accra durant la première moitié du 20^{ème}

siècle, aller à Abidjan avait une autre signification pour les jeunes hommes. Ces derniers s'y rendaient en groupe, issus généralement d'un même village ou d'un même terroir historique, pour faire une expérience signifiant leur entrée dans la vie d'adulte. Ils partaient avant leur mariage et ainsi le voyage recouvrait le sens d'un « connaître le monde ».

C'est dans ce sens que Bouju parle de la dimension initiatique de ces migrations temporaires en Côte d'Ivoire, « *aujourd'hui, la migration temporaire revêt un caractère particulier. Il semble que l'objectif économique, ramener une grosse somme d'argent, soit secondaire. Nous serions presque tenté de dire qu'à Sibi-Sibi, la migration salariale est réinterprétée comme une expérience « initiatique » ; il n'est pas de jeune homme célibataire qui ne souhaite, avant de se marier, avoir accompli cette expérience prestigieuse et valorisante* » (Bouju, 1984 : 193). Parmi mes interlocuteurs à Yanfolila, tous des migrants dogons de la première vague avaient l'expérience d'une migration temporaire en Côte d'Ivoire et y avaient travaillé pour plusieurs mois voire années. Cette expérience est racontée avec une fierté puisqu'elle leur a offert la possibilité de voir d'autres pays, des villages et aussi d'autres terres. Daouda Sagara soulignait par exemple le fait que son voyage en Côte d'Ivoire lui avait permis de comprendre qu'il n'aurait pas pu s'installer parmi les Sénoufos et les Minyankas de Koutiala.

Les décisions prises, Issaka et son frère Philippe quitteront ensemble le pays Dogon. Pierre, un cousin de ces deux frères, devait être du voyage mais ce dernier impatient et parti pour Koutiala sans attendre le retour d'Issaka. Leurs chemins ne se recroiseront plus. Après les travaux de récolte de l'année 1967, Issaka voyagera avec Philippe en direction de Koutiala. Ensemble les deux se sont rendus à Bandiagara, situé à une vingtaine de kilomètre où stationnaient les transports en commun pour Mopti. De Mopti ils sont montés dans un car de transport pour Koutiala. À l'approche de Koutiala, les deux décident cependant de prolonger leur voyage en faisant un tour à Sikasso pour faire voir la terre, « *yan guèrè* ». À Sikasso, les deux ont rencontré des Dogons autour d'un *dibi*,⁸⁸ une grillage de viande. Issaka précise que ces derniers étaient des Tommo, un autre clan dogon originaire des falaises de Bandiagara. Après les présentations, ces derniers ont mis les deux frères en contact avec un autre Sagara qui vivait à Sikasso. Ce dernier était arrivé à Sikasso au début des années 1960 et y avait été rejoint par sa femme et ses enfants quelques années plus tard. Originaire de Dourou, il connaissait la famille d'Issaka et de Philippe. Ils échangèrent les nouvelles du village avant de se rendre chez lui où les nouveaux arrivants allaient dîner et passer la nuit. C'est au cours du dîner que les motivations à l'origine du voyage est évoqué et les deux

⁸⁸ Le travail du « dibilitier », est l'un des métiers encore exercés par les migrants dogons dans les grandes villes y compris à Bamako, Ségou, Sévaré et autre.

frères affichent clairement leur désir de trouver une nouvelle terre d'accueil, leur volonté d'y travailler quelques années puis d'y faire venir leurs familles, y compris les parents.

Cette rencontre se révéla essentiel parce qu'elle sera à l'origine de la formation d'un réseau de solidarité communautaire sur lequel ces migrants pourront s'appuyer jusqu'à leur destination, Yanfolila. De même, ce réseau était une ressource indispensable à l'aboutissement au moins de la phase voyage. Formés de Dogons, le réseau mettait à la disposition d'Issaka et de son frère les noms de trois autres Dogons qui occupaient différents postes administratifs ou des programmes spécifique dans la localité de destination. Parmi ces personnes, il y avait Ali Yalcouyé, connu sous l'appellation Ali Bougouni en référence à la ville où il travaillait ; Amadou Fragan, vétérinaire en affectation dans la localité de Fragan, une petite ville dans la région de Bougouni et enfin Abdoulay Poudiougou, deuxième adjoint du commandant de cercle de Yanfolila. Issaka et Philippe ainsi que leurs cousins Daouda et Djibril vont s'appuyer sur ces trois personnes pour le reste de leur pérégrination vers Yanfolila. Occupant chacun un rôle différent, ces trois personnes ainsi que les Dogons rencontré à Sikasso portent chacun une expérience de vie parmi les populations de Sikasso que les quatre migrants sont en train d'aborder pour la première fois. De plus, elles ont une certaine connaissance des rapports des populations de ces localités vis-à-vis des étrangers, de la qualité des sols et de la pluviométrie. Tous ces facteurs sont, à ce stade, déterminants dans la réussite de cette aventure.

L'étape après Sikasso était Bougouni où Ali Bougouni servira d'hôte mais aussi de guide. Il conseilla à Issaka, Philippe et Daouda Sagara de passer quelques jours pour connaître la région. Il les conseilla par exemple de se rendre à Djeguéna et Fragan, deux villages non loin de Bougouni où travaillait Amadou, le vétérinaire. Ce dernier les reçut et les a introduits auprès des notables locaux et ensemble ils visitèrent quelques champs avant de décider de continuer leur chemin vers la ville de Yanfolila. À Yanfolila, Abdoulay Poudiougou a apporté un soutien de taille à ces migrants en appuyant le dossier de lotissement du quartier de Bounoukoubougou où ces migrants avaient élu domicile dès leurs arrivées. De même, il a servi de figure de référence, durant les deux premières années, pour les questions administratives. Sa présence à Yanfolila étant liée à ses fonctions d'administrateur civil, il y resta peu. Il est encore cité par ces quatre premiers Dogon à arriver à Yanfolila comme une figure importante pour la présence leur avait donné assurance et protection.

Initialement partis pour s'installer dans le cercle de Koutiala, ces quatre jeunes hommes ont changé d'avis et poursuivi leur route en progressant encore plus au sud-ouest, jusqu'à Yanfolila, où ils deviendront les premiers Dogons venus chercher des terres agricoles. En se souvenant de cette rencontre qui allait les

conduire vers une région encore inconnue des Dogons, Issaka affirmait ceci : « *Nous leur avons expliqué que nous voulions aller à Koutiala mais que nous avions décidé de faire un tour à Sikasso pour voir comment les choses se présentent. Ils nous ont dit qu'il était possible de trouver de la terre à cultiver à Sikasso. Mais qu'il est mieux de continuer vers Yanfolila. Ils ont dit que c'est à la frontière avec la Guinée. (...) C'est loin mais il y a de la terre en abondance, une bonne pluie et les gens du Wassolon sont accueillants envers les étrangers.*⁸⁹ » Les Dogons qu'Issaka et son frère rencontrent à Sikasso, leur cousin de Dourou en particulier connaissent les migrants dogons qui, au début des années 1960, avaient commencé à venir dans le cercle de Koutiala. Les premiers avaient pu obtenir de nouvelles terres qu'ils ont défriché et transformé en champs. Les Dogons s'installaient dans des hameaux situés à proximité des villages Senoufo ou Minyanka sans être fortement intégrés socialement et politiquement dans les affaires locales. Dans nos échanges, les villages comme Nyangasso, Nongo, Sougoula, Mankono, NDorosso, Baadala, Kaanu, Bakaribougoua sont cités comme parmi ceux qui avaient des hameaux de culture dogon.

L'accès de ces migrants aux terres devenait difficile au fil des arrivées de migrants du pays Dogon. Les autochtones refusaient l'accès à de nouveaux champs et interdisaient également les plantations d'arbre fruitiers. Un de ces migrants rencontré à Yanfolila se souvient : « *Lorsque nous sommes arrivés à Koro-barrage, les autochtones ne donnaient plus de nouveaux champs. Ils nous ont installés sur un espace qu'ils cultivaient avant mais qui était abandonné. On n'a pas fait de défrichage mais c'était une terre moins productive. En plus il était interdit de planter des arbres. C'est aussi en raison de ses difficultés de certains Dogons sont allés voir le gouverneur de Sikasso pour demander s'ils pouvaient accéder à des terres cultivables.* »⁹⁰ Les parcelles de terres cultivables auxquelles ces migrants accédaient étaient en grande partie situées dans les bas-fond, sur des hauteurs, ou étaient des terres moins productives et abandonnées. De nombreux autres espaces étaient exposés aux inondations et autres variables qui rendent ces terres peu productives. La force de travail requise pour les travailler étaient conséquentes avec une productivité agricole qui laissait à désirer.

C'est en tenant compte d'un ensemble de facteurs qu'il avait été recommandé à Issaka et Philippe de continuer leur chemin vers Yanfolila. Tenant compte de ces différents éléments, les migrants déjà établis à Sikasso ont retenus que

⁸⁹ Entretien avec Issaka et Philippe Sagara, Yanfolila, mars 2021.

⁹⁰ Ici les propos sont tenus par un migrant dogons qui s'installe d'abord dans la zone de Koutiala et qui partira vers le cercle de Yanfolila trois ans après. Son départ, avec un groupe important de migrants agricoles dogons, 1986 vers Yanfolila marque le début de la seconde vague de migration dogon vers le cercle de Yanfolila.

Sikasso n'était pas favorable à des migrants à la recherche des terres où s'installer définitivement, d'où la réorientation d'Issaka et Philippe vers le cercle de Yanfolila. Cette rencontre se relève en effet décisive sur plusieurs plans. D'une part elle permet à Issaka et Philippe ainsi qu'à leurs cousins Daouda et Djibril d'éviter les conditions d'installation précaires dans lesquelles se sont retrouvées les Dogons déjà installés dans le cercle de Koutiala. D'autre part cette rencontre va redessiner la carte des migrations rurales des Dogons en ouvrant un front pionnier dans l'extrême sud-ouest du Mali, dans cette région frontalière avec la Guinée-Conakry et la Côte d'Ivoire. Cependant l'ouverture de ce nouveau front pionnier des migrations rurales dogons vers le sud du Mali n'a pas été une eau douce pour ces quatre migrants de la première heure. Malgré l'appui de l'adjoint du commandant Abdoulay Poudiogo, ils ont fait face à un ensemble difficultés, celles de la *ana-kana* (la nouvelle terre).

8.2 « *Ana-kana dinga garaako* », en terres nouvelles, la fatigue est grande

La notion de « *dinga* », fatigue, est indissociable de celle de « *birè* », travail, dans l'approche du phénomène migratoire parmi les Dogons. Ces deux notions sont considérées comme indispensables pour toute entreprise humaine. Elles forment le devenir de l'individu et lui procure une reconnaissance parmi ses semblables. Ainsi le *dinga* qui caractérise le *birè* demande de la discipline, de l'abnégation, de la disposition de l'individu à supporter le *dinga* qui lui permettra d'accéder au bonheur, « *so-sèn* ». Pratiquant majoritairement l'agriculture et réputés courageux et assidus au travail, les Dogons accordent une place importante à ces notions dans la vie de tous les jours et elles prennent une signification particulière lorsque l'individu se trouve en migration. Le *dinga* est ressenti différemment que l'on soit dans un environnement familial ou dans une situation de migration où l'individu est hors de portée des liens de solidarités lignagères et communautaires. L'acceptation de cette grande fatigue est ainsi pensée comme indispensable à la réussite de tout projet de migration.

Lors de mes enquêtes dans le cercle de Yanfolila auprès de ces premiers Dogons, la référence à la grande fatigue des premiers moments occupait une part importante des premières conversations. Le souvenir des premières années d'installation est associé aux grands travaux de défrichages à travers les coupe des arbres mais aussi la préparation des espaces qui allaient devenir les champs de culture. Dans son propos d'ouverture lors de nos premiers échanges, Issaka m'avait fait savoir que l'un des avertissements des anciens à lorsqu'ils leur annoncèrent leur désir d'aller chercher une nouvelle terre d'installation et de culture hors du pays Dogon a été ceci : « *Ils ont répondu en disant que ana-kana ya (aller vers une nouvelle ville/village) est toujours difficile ; qu'ils ne nous empêchent pas de partir cependant. Ils*

ont ajouté: « ana ka dinga garaako » en terres nouvelles, la fatigue est grande. Parce que dans la ana-kana, il n'y a pas de champs, pas de maisons, mais qu'il y aura beaucoup de fatigue et que si nous pouvions supporter cela, nous pourrions tenter notre chance, nous pourrions partir. »⁹¹

C'est donc en 1967 que les premiers migrants dogons commencent à s'installer dans le cercle de Yanfolila. Pour ce faire, ils formulent les demandes d'accès à des terres auprès des chefs coutumiers de cette ville qui, pour la première fois, voyaient des étrangers débarquer chez eux avec l'intention de s'installer dans la longue durée. Ensemble, les quatre migrants qui venaient d'arriver se sont rendus chez le grand conseiller du chef de village. Ce dernier joue un rôle central dans la gestion quotidienne des affaires du village. Il est à la fois chef de l'assemblée des *gwatigiw* (chefs de lignages), de Yanfolila et également le bras droit du chef de village. Ce rôle d'intermédiaire lui confère un rôle de première personne à consulter pour les affaires concernant le village. C'est lui qui décide de la nécessité d'impliquer le chef de village et de la convocation de l'assemblée des chefs de lignages. En 1967, c'était Toumani-djan Sidibé qui occupait le poste de grand conseiller du chef de village de Yanfolila. C'était auprès de lui que Issaka, Philippe, Daouda et Djibril se sont rendus pour se présenter et expliquer les raisons de leur arrivée à Yanfolila. En examinant la demande de ces étrangers, Toumani-djan leur a fait comprendre que la question d'une installation à Yanfolila et dans la durée ne pouvait être traitée que par le chef de village en personne. Ainsi leur donna rendez-vous chez le chef de village de Yanfolila.

Réunis chez le chef de village de Yanfolila, Demba, Toumani-djan a introduit les quatre étrangers qui désiraient trouver des terres pour s'installer. Daouda se rappelait les propos de Toumani-djan en ces termes : « *Toumani-dji a dit à Demba, le chef de village, que nous sommes des étrangers venus de très loin qui cherchaient des terres pour s'installer et pour cultiver. Puis il nous donna la parole pour nous introduire auprès de chef de village.* »⁹² Lorsque Issaka pris la parole, il a raconté d'où ils venaient et les endroits par lesquels ils sont passés avant d'arriver à Yanfolila. Il a présenté au chef de village les trois autres. Avec une certaine émotion, Daouda Sagara me rappela la réponse du chef de village qui aurait dit ceci : « *Vous avez quitté le Mandé et vous êtes revenus au Mandé⁹³, ici c'est chez vous et vous n'avez fait que revenir chez vous, de nouveau, avant d'ajouter, je vais vous donner un quartier entier à l'ouest de la ville et je suis certain que beaucoup d'autres Dogons*

⁹¹ Entretien avec Issaka et Philippe, Yanfolila, mars 2021.

⁹² Entretien avec Daouda Sagara, Yanfolila, mars 2021.

⁹³ Formules d'accueil standardisées que les notables malinkés expriment aux étrangers à la fois pour signifier leur hospitalité.

vont vous rejoindre ici. »⁹⁴ Cependant l'accueil du chef de village n'était qu'une première étape dans l'installation. Ce dernier est un chef politique mais qui n'a pas le contrôle des terres. Celles-ci sont relèvent d'un régime de droits contrôlés par certains lignages de la ville de Yanfolila. Ces lignages sont politiquement soumis à l'autorité du chef du village mais l'octroi ou non de parcelles de terres cultivables ne peut être dictée par le chef de village. Le chef de village Demba a mandaté son grand conseiller Toumani-djan auprès de l'un des lignages qui contrôlent les terres autour de Yanfolila pour introduire la demande de terre des quatre étrangers qui souhaitaient accéder à des terres agricoles. La tenure foncière à Yanfolila se caractérise par une distinction entre chefferie du village et chefferie des droits sur les terres. Ces derniers sont repartis entre quelques lignages de Yanfolila dont les ancêtres ont fait partie des généraux de l'armée de l'Almami Samory Touré. Ici, l'organisation des pouvoirs se caractérise par une différenciation entre lignages exerçant le pouvoir politique (et qui sert d'interface entre les lignages et l'autorité politique du Mali) et les autorités foncières se dégage nettement. Les rapports politiques qui lient les différentes formes d'autorité impliquent des réciprocités et dans le cas, l'attribution des parcelles de terres aux quatre migrants, les étrangers du chef de village.

Issaka et les trois autres ont cependant négocié la situation géographique de ce qui allait devenir le quartier dogon de Yanfolila. Le chef de village souhaitait les installer dans l'ouest de la ville, sur la route de Kalana alors qu'au moment de leur départ du pays Dogon, les anciens avaient recommandé la partie est en cas d'installation dans une ville. En exprimant ce désir, le chef de village ne s'est pas opposé à une installation dans l'est de Yanfolila. Le quartier Bounoukoubougou, situé à l'est de Yanfolila et sur la route de Bamako, fut ainsi choisi comme lieu d'habitation et les espaces désignés pour devenir des champs agricoles étaient également situés dans la même partie de la ville. Avec leur installation, le service des domaines de la ville a procédé à un lotissement du quartier et ainsi attribué à Issaka, Philippe, Daouda et Djibril les parcelles à usage d'habitation. Les terres désignées comme celles à défricher étaient attribuées de manière définitive avec droit de plantation d'arbres fruitiers : « *Ils nous ont montré l'endroit où nous pouvions commencer à couper les arbres et préparer les champs. Il n'y avait pas une vraie limite qu'il ne fallait pas dépasser. Mais nous nous sommes limités à ce que nos forces nous permettaient d'occuper en ce moment. Les terres lignagères de Bou-Madou sont très vastes et ils nous ont dit de défricher ce que nous pouvions défricher, ce que nous pouvions cultiver.* »⁹⁵

⁹⁴ Entretien avec Daouda Sagara, Yanfolila, mars 2021.

⁹⁵ Entretien Issaka et Philippe Sagara, Yanfolila, mars 2021.

Les grands défis que mes interlocuteurs ont évoqués comme caractéristiques des premières années d'installation était de deux types : le travail de défrichage et l'approvisionnement en céréales pour eux et leurs familles. La typologie du terrain dans la localité de Yanfolila demande une large préparation avant d'être utilisable comme champ. Cette préparation inclus entre autres la coupe des arbres et des arbustes et leur découpage en morceaux transportables hors du terrain en préparation. Ensemble, les quatre jeunes hommes ont effectué durant plusieurs semaines ce travail de défrichage en découpant le maximum d'espace possible. Les terrains ainsi préparés ont été ensuite repartis entre les eux. Durant cette même saison sèche de l'année 1968, ils ont entamé les travaux de construction des maisons sur les parcelles qui leur avaient été attribuées à Bounoukoubougou, dans la partie est de la ville.

C'est à la fin de ces travaux de défrichage et de construction des maisons qu'ils repartent en pays Dogon afin de revenir avec leurs familles. Pour Issaka et Philippe, l'unité familiale était composée de leurs pères et mères, leurs épouses, leurs enfants. Ces deux frères ainsi que Djibril ont élu domicile à Bounoukoubougou avec leurs familles respectives. Quant à Daouda et Djibril, ils restèrent en ville la première année après l'arrivée de leurs familles. Cependant Daouda a ensuite décider d'installer dans un *buguuda*, un hameau de culture, près du village de Gualafara, à une dizaine de kilomètre de Yanfolila. Cette décision impliquait, pour lui, de procéder à de nouveaux travaux de défrichage et de construction de maisons pour ses deux épouses qui l'ont rejoint à Yanfolila. Ce moment de l'arrivée des familles du pays Dogon consacre également celui de la répartition de ce groupe de quatre en différentes familles.



Figure 21: Visualisation de Bounoukoubougou (Yanfolila Est)

L'arrivée des familles constitue pour chacun un autre défi : celui de l'approvisionnement en produits alimentaires. Malgré la fertilité des sols et la disponibilité des ressources hydriques, le cercle de Yanfolila était une région à faible production céréalières. Les récoltes d'un ménage wassolon-ka, à la fin d'une saison pluvieuse, correspondait au besoin alimentaire de ce ménage voir même en deçà des besoins annuels en céréale. Le peu d'excédent de céréale qui était commercialisés sur le marché de Yanfolila ne suffisait pas à combler les besoins locaux. Pour ces nouveaux arrivants, s'approvisionner sur le marché constituait un véritable problème puisque la quantité qui arrivait les mardi à Yanfolila était précommandée par les quelques fonctionnaires en poste à Yanfolila. Cette difficulté est très vite perçue comme une opportunité par ces paysans nouvellement installés. Les champs défrichés sont vastes, la terre fertile et les pluies abondantes. Ils se mettent au travail et cultive non seulement pour la consommation familiale mais aussi avec objectif d'écouler l'excédent de production sur le marché local de Yanfolila. De telles initiatives ouvrent par ailleurs de nouvelles perspectives pour les femmes. Ce sont elles qui commercialisent les excédents de céréale les jours de marché. Une partie des entrées d'argent est utilisée pour l'achat d'ingrédients culinaires difficiles à trouver à Yanfolila à l'époque comme le poisson fumé par exemple.

En 1970, déjà cette situation d'indisponibilité de céréales sur le marché commence à changer. Les Dogons introduisent la culture du fonio et intensifie celle du petit mil tout en cultivant le maïs et u sorgo, créables principales de consommation dans la région. La possibilité de commercialiser leurs excédents agricoles ouvre de nouvelles perspectives. Issaka et son frère Philippe commencent également à constituer un petit troupeau de vaches. Au bord du cours d'eau qui traverse Yanfolila, ils demandent des parcelles pour y pratiquer du jardinage. Ils y accèdent et ainsi l'activité agricole devient à temps plein : les trois mois de la saison pluvieuse sont dédiés à la culture des céréales tandis que le reste de l'année ils travaillent dans leurs jardins où ils produisent différents fruits et légumes qu'ils vendent sur le marché de Yanfolila.

L'ardeur au travail et l'importance de leur production céréalière sont très vite reconnues par les notables et les autorités préfectorales de Yanfolila. Ces dernières attribueront une place aux Dogons lors de la visite du président Moussa Traoré à Yanfolila en ce début des années 1970.

Selon Issaka, cette visite du président Moussa Traoré a été déterminant pour les Dogons à Yanfolila. C'était l'occasion pour eux de démontrer ce qu'ils apportent dans la production céréalière dans le cercle de Yanfolila. Mais cela constituait surtout une occasion pour les Dogons de se rapprocher de la plus haute autorité du pays, ce qui, politiquement et socio-foncièrement, renforce leur position vis-à-vis des autochtones.

Issaka raconte ainsi cette visite du président Moussa Traoré :

Dans ces années-là, nous avons aussi eu la nouvelle que le président Moussa Traoré préparait une visite officielle à Yanfolila. Alors nous nous sommes organisés, les Dogons. En ce moment quelques familles dogons s'étaient établies à Yanfolila et certains dans les villages environnants. On avait une petite population désormais. Avec l'aide des autorités locales, nous avons pu défiler comme une troupe à part entière lors des célébrations d'accueil réservées au président. Nous nous sommes vêtus de nos vêtements traditionnels, parés de nos instruments de travail (la houe, les autres outils de culture). Aussi nos femmes se sont vêtues avec les tenues traditionnelles et portaient sur la tête des calebasses remplies de graines du petit mil (dogon gnou, le mil dogon). Les différentes troupes étaient alignées depuis l'école fondamentale de Yanfolila jusqu'au niveau du cercle et nous avons été positionnés juste à côté des tribunes officielles avec une pancarte contenant « Colonie Dogon ». Nous avons aussi les tiges de mil organisées que certains tenaient en main. Lorsque la délégation officielle est arrivée à notre niveau, le président s'est arrêté. Il a pris un des tiges de mil qu'il a soulevé trois fois puis il nous a salué en serrant la main à tous ceux qui étaient là puis continua. Ce geste n'a pas plu à certaines personnes autochtones. Au moment de sa prise de parole, le président Moussa Traoré a salué le courage de ces paysans dogons et les a remerciés de leur contribution.⁹⁶

Cette visite du président Moussa Traoré renforça ainsi la position des Dogons dans l'ensemble du Wassolon. Leur courage est salué et reconnu comme une contribution importante dans la production céréalière au niveau locale. Une telle attitude constituait en même temps une critique des gens du Wassolon. Il revenait dans les conversations un aspect particulier du discours du président qui accusait les Wassolonka d'être des paresseux qui s'adonnaient plus à la chasse et à chant plus qu'à l'agriculture. Moussa Traoré aurait annoncé que les Wassolonka excellaient en trois choses : la chasse, le chant et le sexe. Ces mots auraient été prononcés quelques moments après les mots de remerciements et de reconnaissance du président vis-à-vis des Dogons qui sont qualifiés de « *sènèkèla-baw* », de grands agricultures. Cette prise de position publique constituait pour cette petite colonie dogon en constitution une reconnaissance majeure et encourageait ces derniers à inviter leurs frères et cousins qui, comme eux, étaient à la recherche de terres dans le sud du Mali.

Par ailleurs l'anthropologue malien Fodé Moussa Sidibé⁹⁷ soulignait les présumées d'une éducation par le travail qui aurait animé le président Moussa

⁹⁶ Entretien avec Issaka, Yanfolila, mars 2021.

⁹⁷ Communication personnelle.

Traoré au moment de ces déclarations. Selon lui, en tenant de tel propos, l'objectif visé était de créer un esprit de compétition et de pousser les Wassolonka à se mettre au travail. Le président Moussa Traoré chercherait ainsi à introduire dans le Wassolon la vertu du travail agricole en mettant en question la faible participation de cette région très riches en terres et en ressources hydriques dans la production céréalière nationale. Certains patriarches Wassolonka qui ont vécu ces premières années d'installation des Dogons évoquent également l'acharnement de ces hommes venus des falaises de Bandiagara dans le travail agricole. Si les hameaux de culture ont existé dans le Wassolon avant leur arrivée, c'est à partir des années 1967-1968 que le phénomène prend de l'ampleur. Les politiques agricoles de ces années ne sont pas particulièrement définies et orientées comme à l'époque du régime socialiste de Modibo Keita.

Pour les premiers Dogons du Wassolon, ce travail agricole pour lequel ils sont salués par le président Moussa Traoré s'organise autour de la famille nucléaire. Les femmes et les enfants en âge de travailler cultivent au côté du jeune chef de famille. En s'installant dans la ville de Yanfolila, Issaka et Philippe et leurs familles adoptent également un mode de vie urbain : les lieux d'habitations sont situés dans le quartier Bounoukoubougou, dans la ville de Yanfolila tandis que les champs de culture sont situés à environs 4 kilomètre de ces lieux de résidence. Disposant d'une petite économie, les deux achètent également quelques têtes de bœufs, deux ânes et quelques têtes de petits ruminants. En saison des pluies, les femmes, les enfants passent la journée à travailler dans les champs au côté des hommes.

En décidant de fonder son *buguda*, hameau de culture, près du village de Gualafara, Daouda Sagara a adopté un mode de vie villageois qui contraste avec celui des familles qui sont élu domicile dans la ville de Yanfolila. Sa famille, à l'époque, était composée de lui, ses deux épouses ainsi que leurs deux bébés. Il ne disposait pas d'une main d'œuvre conséquente. Résider dans un *buguda* signifiait pour lui de se placer au cœur des activités agricoles. Il ne fréquentait la ville de Yanfolila que les mardis, jours de la foire hebdomadaire de Yanfolila. Ces jours de foire étaient l'occasion de rencontrer les autres pour échanger des nouvelles, s'approvisionner en certains produits alimentaires ou pour vendre des produits agricoles.

Le *buguda* est organisé autour d'un noyau servant de lieu d'habitation autour duquel se trouvent les parcelles de culture. Les maisons d'habitation sont composées de deux pièces puis il y a les greniers dont le nombre varie en fonction de la production annuelle. En plus des greniers, il y a également une maison-magasin servant au stockage du coton après les récoltes. Dans la répartition de l'espace, les maisons des personnes âgées sont situées dans la partie l'est. Quant aux jeunes, ils occupent la partie ouest et à quelques mètres de celles deux

parents lorsqu'il s'agit de jeunes couples. Tandis que les autres se réunissent dans une maison un peu loin éloignée. Les lieux de cultes (mosquées ou églises) sont situés à l'entrée du hameau. Cela permettant aux passants d'y trouver un lieu où accomplir les prières ou se reposer d'une fatigue du voyage sans devoir nécessairement entrer dans le hameau.⁹⁸

Encadré 1 : Portrait de migrant dogon



« Tu sais, Dieu est généralement du côté du migrant, Dieu aide le migrant »
Daouda Sagara

Je suis venu avec Issaka et Philip la même année. C'était en 1967. Ils m'ont devancé de quelques mois parce que je suis allé en Côte d'Ivoire avant de les rejoindre après. Durant ce voyage, j'ai vu des villages sur ma route. D'autres endroits où j'aurais pu m'installer. Mais c'étaient parfois des régions difficiles. Certains villages Minyanka que traversais avaient des modes de vie qui ne me plaisaient pas. Une fois en Côte d'Ivoire j'ai travaillé dans une plantation pendant six mois. Après avoir eu un peu d'argent, je suis retourné au village à Guimini puis j'ai ensuite rejoint les autres à Bougouni chez Ali Bougouni. Ali nous a conseillé de visiter certains villages proches de Bougouni pour voir si on pouvait s'installer quelque part. Mais le type de terrains ne nous plaisaient pas et nous n'avons pas demandé aux villageois de la possibilité d'une installation. Nous nous sommes dirigés vers le Wassolon.

A notre arrivée, nous nous sommes adressés à Toumani-djan Sidibé qui était le grand conseiller du chef de village de Yanfolila. Nous nous sommes introduits auprès de lui et avons fait les présentations d'usage avant d'expliquer les raisons de notre venue

⁹⁸ Au moins dans trois hameaux de culture, devenus aujourd'hui des villages satellites des villages autour desquels ils ont été fondés, j'ai observé cette position des lieux de culte. À la question pourquoi une telle localisation, un patriarche Salif Sagara de Gualafara m'a répondu en ces termes : « c'est surtout pour permettre aux voyageurs qui veulent prier de pouvoir le faire ici, d'avoir de l'eau fraîche et aussi de l'ombre pour se reposer. Il arrive que parfois celui qui passe ne veut pas nécessairement nous saluer. Nous sommes contents si quelqu'un arrive au hameau et nous donne le bonjour. Mais s'il veut aussi seulement prier avec nous et continuer son chemin, il peut le faire ici sans nécessairement donner le « bonjour » au buguda. Mais en général, la majorité de ceux qui s'arrêtent pour prier saluent également. »

dans leurs terres. Toumani-djan nous a dit que si nous voulons nous installer dans le Wassolon, nous devrions nous adresser au chef de village de Yanfolila, Demba. Nous avons pris rendez-vous pour le jour suivant. Chez le chef de village, nous avons exposé les raisons pour lesquelles nous sommes venus à Yanfolila. Il nous a dit ceci : « vous (Dogons) avez quitté le Mandé et vous êtes revenus au Mandé. Ici, c'est chez vous et vous n'avez fait que revenir chez vous, de nouveau » puis il ajouta « je vais vous donner un quartier entier à l'ouest de la ville et je suis certain que d'autres vous rejoindront ici ». Nous avons dit que nous étions d'accord et que nous allions réfléchir par rapport à la situation du quartier puis revenir vers lui le lendemain.

Avec Issaka et Philip nous nous sommes concertés sur cette question parce qu'en quittant le pays Dogon, nos anciens nous ont conseillé de nous installer à l'est si nous décidions de nous établir dans la durée quelque part. Ils ont ajouté que cela nous donnerait de la force à notre communauté et surtout renforcerait l'union entre nous et aussi entre nous et nos hôtes. Le lendemain nous avons parlé avec Toumani-djan. Nous lui avons dit que nous préférions rester à l'est de Yanfolila où nous avons déposé nos affaires à l'arrivée. Nous avons que là que nous connaissions déjà quelques personnes et préférions y rester. Le chef de village n'a pas fait d'opposition et nous installer à l'Est de Yanfolila où se trouve aujourd'hui encore l'essentiel des Dogons qui habitent en ville.

Puis le chef de village a demandé à Toumani-djan de nous conduire chez Bou-Madou. Le chef de village ajouta « nous sommes les chefs de village mais nous n'avons pas de terres, ce sont eux (le lignage de Bou-Madou) qui peuvent donner la terre ». En ce moment, nous étions que trois, Djibril Sagara nous a rejoint à Yanfolila quelques mois plus tard. Ensemble nous avons défriché les terrains. Issaka et Philip ont décidé de construire leurs parcelles de Yanfolila et de résider dans la ville de Yanfolila. Pour moi, l'important était d'avoir suffisamment de terres. La ville ne m'intéressait pas beaucoup. Nous avons procédé à un partage des terres défrichées en quatre et chacun pris sa part. Ces terres ne me suffisaient pas. J'ai cultivé une année puis je suis allé dans le village de Gualafara pour demander des terres au chef de village. Là-bas ils m'ont donné de la terre en abondance et j'ai ainsi fondé mon buguda, hameau de culture. C'était le premier hameau dogon dans le Wassolon. J'y suis resté six années. Une année après mon installation et le défrichage des terrains, mes deux épouses m'ont rejoint. Ces six années nous sommes restés seuls dans la brousse, une brousse sauvage et hostile. Je dormais dehors tous les soirs pour protéger ma famille contre les animaux sauvages qui rôdaient toujours dans les environs. Au début de la septième année, Salif Sagara est venu me rendre visite. Il était à Koutiala avec sa famille depuis une dizaine d'années. Lors de sa visite, il a aimé la région et a décidé de nous rejoindre dans le buguda à Gualafara.



Figure 22: vue sur le buguda de Daouda Sagara à Bamoussa-daga © Ibrahima Poudiougou

Une de ces années, je suis allé travailler comme main-d'œuvre chez Bamoussa pour un mois. C'était un pêcheur qui vivait dans un campement, seul avec sa famille. J'ai décidé de le rejoindre dans son campement de pêche en y créant un hameau de culture. Tu sais, Dieu est généralement du côté du migrant, Dieu aide le migrant. S'installer en ces endroits est un parcours d'hommes, lorsque je suis venu ici pour la première fois, j'ai vu la forêt et l'état du terrain. Je peux t'assurer que si tu n'es pas homme, tu renonces à tout projet d'installation, tu abandonnes. J'ai sollicité le chef de village de Yanfolila et les propriétaires terriens pour mon installation ici. Tout était touffu ici. Il y avait de grands arbres partout et le terrain était accidenté et parsemé de cailloux. J'ai d'abord coupé les arbres pour avoir de terres cultivables puis ramasser l'un après l'autre tous les morceaux de cailloux qui pouvaient entraver le travail agricole. Cela m'a pris plusieurs mois de travail. C'était un travail inhumain mais c'était le prix à payer. Ce qui motivait en particulier, c'est la position de cette terre. J'avais un espace vaste au bord du fleuve Sankarani. Je pouvais ainsi avoir de l'eau toute l'année pour les arbres et pour faire de la culture maraîchère.



Figure 23: Vue du fleuve Sankarani, hameau de Daouda à Bamoussa-daga © Ibrahima Poudiougou

Je n'avais pas de soutien puisque les enfants avaient entre 5 et 6 ans. Ils ne pouvaient pas m'aider au travail. Une fois le terrain préparé, j'ai commencé à creuser un puits. J'ai eu de l'eau sans difficulté mais la qualité du sol rend l'eau imbuvable. Alors j'ai creusé un deuxième puis un troisième. C'est dernier qui nous a donné l'eau que nous buvons encore aujourd'hui. Comme tu vois, il y a un peu de tout sur ces terrains. Le jardin maraîcher pour les femmes, les arbres fruitiers que j'ai plantés comme les anacardes et les organiers entre autres.

Ce lieu est resté dans son état de hameau depuis plusieurs années. Lorsque je me suis installé, il n'y avait que Bamoussa. Maintenant il y a quelqu'un qui est venu récemment pour construire une ferme. Là où tu as vu la mosquée, c'est l'ancien site du hameau de Bamoussa. Il avait environs 20 hectares sur lesquels il cultivait du riz. Maintenant ce sont ces enfants qui travaillent ces terres. Il faut aussi dire que la fréquentation de la grande mosquée de Yanfolila m'a rapproché encore davantage des familles de notables de la ville. Nous effectuions les travaux collectifs ensemble et j'étais devenu comme un des fils de la ville. Par exemple avec ceux de Dougoukoro, une confiance solide s'est installée entre nous au fur et à mesure. Lorsque j'ai formulé la demande de m'installer sur ces terres ici, c'était plus facile parce qu'on se connaissait déjà.

Aujourd'hui, je ne pense qu'un autre Dogon ait des terres plus vastes comme les miennes dans tout le Wassolon. On ne sait jamais mais je ne pense pas. Ici, j'ai environ 40 hectares de terres que j'ai défrichés tout seul. Avec le temps, mes enfants m'ont rejoint dans le travail agricole en grandissant. Ils se sont impliqués très fortement dans le travail. Avec le mariage la famille s'est agrandie. Mes enfants n'ont pas pu faire l'école à cause de la distance qui sépare le buguda de la ville de Yanfolila où se trouve l'école. Mais ils font tout pour que leurs enfants fréquentent l'école. Ils ont raison et je les encourage. Nous, nous avons beaucoup souffert, nos enfants aussi. Nos petits enfants doivent connaître le monde et devenir autre chose. Yanfolila, c'est chez eux. Ils sont des Dogons du Wassolon. Aller à l'école est difficile à partir d'ici mais les parents arrivent à s'organiser pour les amener à Yanfolila chaque matin pour l'école.

8.3 La deuxième vague ou les migrants du temps du « sorgho rouge⁹⁹ »

« La mémoire n'est pas seulement une faculté individuelle : la mémoire sociale, la manière en fait par laquelle des groupes, des cultures et des sociétés conservent et reproduisent les récits des événements passés, des entreprises particulières et des faits qui les ont marqués, représente une forme de mémoire tout aussi importante pour la vie de chaque individu et de la collectivité, déterminante quant à l'enjeu, proprement politique, qui regarde le sens de ces événements et de ces faits. » R. Beneduce (2016 : 138)

Après l'installation de la première vague de migrants dogons dans le cercle de Yanfolila, quelques familles les ont rejoints durant les années qui ont suivies. Apparentées aux familles de la première vague de migration dogon dans le Wassolon, ceux qui sont venus entre 1970 et 1980 ont entrepris des parcours individuels. Ils ne sont pas venus en bloc comme les premiers. Certaines de ces familles s'étaient premièrement établies dans le cercle de Koutiala tandis que d'autres venaient directement des villages de Guimini, au pied des falaises de Bandiagara. Les liens de parentés qui les liaient aux premiers a facilité l'installation et l'accès à des parcelles cultivables. Sur les terres qui leur ont été octroyées, ils avaient également le droit d'y planter des arbres fruitiers et par conséquent la quasi-totalité des droits fonciers locaux. L'installation d'autres proches des familles de Issaka et de Philippe a permis à ces derniers d'étendre leur capacité de production agricole ainsi que leur réseau de solidarité lignagère. Par leur ancienneté et par l'étendu du réseau lignager, cette famille reste centrale pour toute question qui touche les Dogons du Wassolon. Les années 1970 ont été marquées par le retour des situations de sécheresse et de famine dans les régions sahéliennes du Mali. De nombreux villages du pays Dogon, qu'ils soient de la plaine ou du plateau, ont été durement frappés par la réduction de la pluviométrie ainsi que par les mauvaises récoltes qu'elles ont engendrées. De même, l'assèchement des points d'eau et la dégradation du couvert végétal a conduit à la décimation des cheptels des Peuls de la région (Benjaminsen,

⁹⁹ Le terme « sorgho rouge » fait référence à la variété du sorgho dont le nom scientifique est *Sorghum bicolor*. Cette variété est cultivée dans différentes régions d'Afrique. Durant les sécheresses des années 1970 puis 1980 au Sahel, cette céréale a été distribuée en grande quantité par les ONGs et autres organisations de lutte contre la famine. Encore de nos jours, nombreux sont ceux de la génération de ceux qui ont vécu ces années qui les qualifient des « années du sorgho rouge ». À Yanfolila, les migrants qui sont arrivés à travers le programme gouvernemental de « transfert » des Dogons de Koutiala vers Yanfolila sont qualifiés des « Dogons du projet » ou des « Dogons du temps du sorgho rouge ». Dans les échanges avec mes interlocuteurs arrivés à Yanfolila via ce projet dans les années 1985, la référence aux années du sorgho rouge sont nombreuses. Elles servent de repère historique pour situer le moment du départ ou l'une des raisons ayant poussé au départ.

2021 : 194, Sircoulon, 1989).¹⁰⁰ Certains ont, durant les sécheresses des perdu plusieurs centaines de têtes de vaches tandis que les paysans voyaient mourir les animaux de trait qui leur avait permis de connaître une certaine stabilité alimentaire après les migrations des villages de falaises et de falaise vers la plaine.

Si certains ont trouver refuge dans les régions limitrophes du Burkina de nouvelles terres cultivables, d'autres se sont orientés vers le sud du Mali. Mes interlocuteurs parmi ces *ecological refugees* soutiennent d'ailleurs qu'en cherchant à survivre aux sécheresse des années 1983, certains parmi eux se sont rendus jusqu'à Ouagadougou et avaient reçu de l'aide humanitaire distribuée au Burkina. Ils se seraient ainsi fait enregistrer sur des listes de bénéficiaires burkinabè. Cela aurait motivé, deux ans plus tard, l'arrivée en territoire maliens d'administrateurs civils pour le recensement de ces bénéficiaires qui furent enregistrés sur les listes comme des Burkinabè. Cette entrée en territoire malien est connue faisant partie des raisons qui ont provoqué la deuxième guerre entre le Mali et le Burkina en décembre 1985. Si cette version correspond peu aux origines de ce conflit, l'évènement historique sert de repère à mes interlocuteurs pour se situer dans un moment d'historicité (Bayart, 2019) et ainsi lier l'évènement individuel à cet évènement plus important.

C'est dans cette optique que le cercle de Koutiala a continué à recevoir un flux important de Dogons que Nijenhuis appelle des « *ecological refugees from the Sahel* » (Nijenhuis, 2013, 189). Ces migrants qui affluent vers la région de Koutiala entre 1970 et 1980 trouvent cependant une région qui commence à connaître une pression importante sur les terres agricoles. À l'aide d'une illustration cartographique, Nijenhuis (2013 : 177-180) démontre les changements intervenus dans ces territoires villages dans la deuxième moitié du 20^{ème} siècle. En quatre séquence historique allant de 1950, 1970, 1985 et 2001. L'arrivée des migrants des régions sahéliennes du centre, notamment les Dogons et les Peuls change le paysage de ces régions. La pression sur les terres agricoles augmente à la fois en raison de l'arrivée de ces migrants mais aussi avec l'installation du barrage agricole dans le village de Koro (connu sous le nom de Koro-barrage) et l'implantation des projets de coton culture de la CMDT.

Cette pression sur les ressources foncières conduit à une sorte de méfiance entre les autochtones de ces régions et les nouveaux arrivants. Si dans les premiers migrants avaient obtenus des terrains difficile à travailler et exposées à de fortes risques d'inondation (bas-fond, terres épuisées et abandonnées, terres situées

¹⁰⁰ Sircoulon, J. 1989. Bilan hydropluviométrique de la sécheresse 1968-84 au Sahel et comparaison avec les sécheresses des années 1910 à 1916 et 1940 à 1949. In Bret, B. (Ed.), *Les Hommes face aux sécheresses : Nordeste brésilien, Sahel africain*. Éditions de l'IHEAL. doi: 10.4000/books.iheal.1241

en hauteurs), les nouveaux arrivants peinent à trouver des terres. Présents seulement dans quelques villages au départ, les hameaux de culture créés par les Dogons se multiplient dans la région. En 1984 par exemple, les villages comme Diangasso, Nongo, Sougoula, Mankono, NDorosso, Baadala, Kaanu, Bakaribougou, Finkoloni et Mperesso avaient tous un hameau de culture dogon selon un interlocuteur rencontré à Yanfolila. En plus de ces villages, d'autres Dogons cohabitaient dans des villages avec les autochtones.

Le développement de la coton culture a fait augmenter davantage les appétits de terres poussent de nombreux autochtones à fonder des hameaux où ils résident en permanence. Les difficultés d'accès à de nouvelles terres s'accumulaient au fil des saisons tandis que les demandes de restitutions des terres données cédées quelques années devenaient de plus en plus nombreuses. Dans la foulée, quelques différends opposaient apparaissaient sans prendre la forme de conflit ouvert entre Dogons et Minyankas. Cette situation a conduit « *à l'initiative d'aller parler au gouverneur de Sikasso pour lui demander de nous aider à accéder à des terres. Les Minyankas refusaient de nous donner de nouvelles terres et reprenaient à certains celles qu'ils avaient données. Nous sommes des étrangers et n'avons aucun pouvoir. C'est pourquoi nous sommes allés chez le gouverneur de Sikasso. À Koro-barrage par exemple, ceux qui recevaient leurs cousins ou frères venus du pays Dogon devaient leur céder une partie des parcelles qu'ils cultivaient* », ¹⁰¹ se souvient Amadou Guindo, une figure centrale de la deuxième vague de migrants dogons dans le Wassolon. En recevant ces migrants dogons, le gouverneur promu des solutions sans d'autres précisions.

Dans sa réaction aux conséquences des sécheresses qui ont secouées les régions sahéniennes du Mali à partir de 1983, le président Moussa Traoré a envisagé de « transférer » une partie des Dogons qui se trouvaient dans la zone de Koutiala vers le cercle de Yanfolila. Il est évident que la visite du président Traoré, décrit plus haut, et sa rencontre des Dogons établis à Yanfolila ont fortement influencé ces choix politiques. Le gouvernement a établi les premiers contacts avec les populations autochtones et les autorités coutumières du cercle de Yanfolila afin de préparer l'arrivée d'environ soixante-dix familles en provenance du cercle de Koutiala. Quant au gouverneur de Sikasso, il a mandaté des administrateurs civils dont la mission consistait à se rendre dans les différents villages dans la région de Sikasso (dans le cercle de Koutiala en particulier) où des Dogons sont établis afin de leur informer cette initiative gouvernementale de déplacement vers le cercle de Yanfolila.

Ces administrateurs se présentaient comme des envoyés du gouverneur qui apportait une solution aux problèmes d'accès aux terres. Leur arrivée était

¹⁰¹ Entretien avec Amadou Guindo, Yanfolila, mars 2021.

annoncée quelques jours à l'avance et les chefs de famille dogon étaient conviés à venir au lieudit pour les rencontrer. Quelques-uns avaient entendu parler du Wassolon et de l'installation des premiers Dogons mais la majorité des Dogons qui se trouvaient dans le cercle de Koutiala n'envisageaient pas, avant l'annonce du gouverneur de Sikasso, d'entreprendre une nouvelle migration plus au sud. Ils ont été invités à une rencontre avec ces émissaires du gouverneur de Sikasso. Les administrateurs civils se sont montrés particulièrement convaincants durant cette rencontre. Ils ont donné la garantie que le gouvernement du Mali, sous la volonté expresse du président Moussa Traoré, avait préparé cette migration des Dogons dans le cercle de Yanfolila. C'était de la responsabilité du gouvernement de négocier l'accès aux terres abondantes et fertiles dans le Wassolon. Par ailleurs, ces émissaires du gouverneur de Sikasso avaient rassuré les candidats au départ qu'en plus de la bienveillance de la population accueillante, le gouvernement assisterait les candidats durant tout le processus d'installation. Cette assistance concernait l'organisation du voyage de Koutiala vers Yanfolila, l'accompagnement des familles vers les villages où ils seront installés, l'attribution des premières parcelles de terres, l'octroi de matériaux de travail comme les animaux de trait, les charrues et autres instruments agricoles ainsi qu'une assistance alimentaire pour les deux premières années d'installation.

Amadou Guindo, connu à Yanfolila comme Amadou Guindo, est l'un de ceux qui ont participé à cette rencontre avec les administrateurs civils venus de Sikasso. Arrivés à Koutiala dans les années 1970 où il rejoignait son père, il s'était établi à Koutiala et avait fondé un hameau de culture. Il avait également adhéré au *donso-ton* local (l'association locale de la confrérie des chasseurs traditionnels) et avec les membres de cette association il avait commencé à s'intéresser aux activités villageoises. Il participait aux battues collectives (chasse collective organisée chaque année) et aux cérémonies agraires visant à rendre les terres fertiles et productives. Au sujet de sa décision de venir à Yanfolila dans les années 1985, il évoquait la rencontre avec les administrateurs venus de Sikasso en ces termes :

Notre hameau était à quelques kilomètres du village de Koro. C'était en 1985 que le départ vers Yanfolila a été annoncé aux Dogons. Des gens sont arrivés de Sikasso, ils ont dit que c'était le gouverneur de Sikasso qui les envoyait. Ils ont convoqué tous les Dogons de la zone à une assemblée générale. Ils nous ont dit que le président Moussa Traoré veut nous amener à Yanfolila. Ils ont dit qu'à Yanfolila, nous trouverons beaucoup de terres et que les gens là-bas n'étaient pas de grands travailleurs. Ils faisaient la chasse et dansaient beaucoup. Nous avons écouté leur message et chaque chef de famille est ensuite retourné dans son hameau pour réfléchir et revenir trois jours après pour donner son avis. En

*plus des terres, ils nous ont dit aussi que le gouvernement va nous donner de la nourriture pour deux ans à partir de notre arrivée et des instruments de travail dont les bœufs.*¹⁰²

En 1985, 70% des terres du cercle de Yanfolila étaient considérées fertiles avec des zones de plaines inondables où pouvaient se pratiquer la riziculture. Quant à sa pluviométrie, elle était estimée entre 1981 et 1987 comme variant entre 800 à 1200 mm par an. En outre, le cercle de Yanfolila est irrigué par plusieurs affluents du fleuve Niger dont le Sankarani, le Wassulu Bale et le Baoule. D'autres cours d'eau intermittents s'activant durant les saisons les pluviueuses. Cette abondance des ressources hydriques était considérée comme favorable au développement des cultures irriguées. À cela s'ajoute enfin le fait que le cercle de Yanfolila présentait l'une des plus faibles densités (11 personnes/km²) par habitants à la fin des années 1970. Les propositions faites par ces administrateurs ont convaincu ceux étaient présents à la rencontre mais aussi ceux avec lesquels ils ont partagé la nouvelle. De nombreux migrants dogons arrivés à Koutiala à cause de la sécheresse y ont trouvé une opportunité et ont décidé de se porter volontaires au départ vers Yanfolila. Du côté du gouvernement, l'organisation d'une telle cette migration répondait à une double nécessité politique. La première est la mise en valeur de ces terres fertiles du cercle de Yanfolila.

La seconde dimension politique de cette migration trouve ses justifications dans les plans d'ajustement structurel qui se mettaient en place durant ces années. Avec une réduction des financements internationaux, nombre de pays ouest-africains dont le Mali ont fait de la sécurité alimentaire l'une des priorités principales de leurs politiques de développement. Dans ce sens, cette migration organisée vers le cercle de Yanfolila est considérée, ici, comme une volonté de faire émerger dans cette région un pôle de développement agricole. Politique qui visait par ailleurs à garantir une production céréalière suffisante en ces années marquées par la sécheresse et la famine. Pour nombre de pays Dogon qui se sont déclarés volontaires à départ, celui-ci était une manière d'échapper au « *dogo* », la honte, qu'engendre l'insuffisance alimentaire et l'insécurité foncière auxquelles ils étaient exposés dans la zone de Koutiala. Pour ces derniers, disposer de terres fertiles constitue l'une des garanties d'une autonomie familiale et individuelle. Paysans, l'accès à la terre garantirait la possibilité de se nourrir sans devoir tendre la main à des pourvoyeurs de dons et surtout de ne plus être traités comme des gens qui portent la honte, le *dogo*.

Cette démarche politique de migration organisée vers le cercle de Yanfolila était soutenue par certaines organisations de coopération internationale,

¹⁰² Entretien avec Amadou Guindo, Yanfolila, mars 2021.

des organisations humanitaires ou de type religieuse. L'une des principales organisations ayant joué un rôle déterminant a été le Centre Canadien d'Études et de Coopération Internationale (CECI). Selon Koenig *et al.* (1998 : 125), cette organisation s'est chargée du déplacement d'un premier groupe de dogons composés de 66 familles. Ces familles ont été rejoint par un autre groupe de douze familles. Ces dernières n'ont pas transité par Koutiala. Des falaises de Bandiagara, ces douze autres familles ont embarqué dans des camions qui les ont transportés à Yanfolila. D'autres organisations non gouvernementales ont pris part à cette migration organisée. Le Secours Catholique du Mali (SECAMA) a joué un rôle dans l'accompagnement de ce deuxième groupe vers Yanfolila. Dans la même veine, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) était l'organisation qui a fourni une ration alimentaire durant une année à toutes les familles volontaires qui participait à cette migration organisée.

D'un point de vue logistique, de Koutiala les familles inscrites sur la liste ont été divisées en une dizaine de groupes composée chacune de dix familles. Trois véhicules camions transportaient chaque groupe de dix familles avec leurs bagages. Ainsi en plusieurs convois tous les candidats ont été réunis dans l'enceinte de l'école publique de Yanfolila en une semaine. Les autorités gouvernementales ayant négocié au préalable avec les villages qui devaient recevoir les nouveaux arrivants, ces derniers ont été répartis entre cinq villages situés chacun à moins de 10 km de la ville de Yanfolila. Ces villages étaient Gualafara, Gwensou, Wuru-Wuru, Koflacè et Sodala. Le village de Gualafara a accueilli une vingtaine de familles tandis que les autres villages ont reçu entre dix familles.

À leur arrivés, les migrants ont reçu du gouvernement les outils de travail comme les charrues et les animaux de trait. Chaque groupe de dix familles migrantes installées dans un village recevait quatre bœufs de labour. Elles devaient s'autoorganiser afin de cultiver les terres à l'aide des bœufs qui sont en rotations entre les dix familles installées. Ces familles se devaient également de s'organiser pour la garde et la surveillance des bœufs. En ce qui concerne la ration alimentaire, elle était distribuée chaque mois par des agents qui venaient de la ville de Yanfolila à cet effet. Les villages ont différemment accueilli également ces migrants dogons.

A Koflacè par exemple, à la demande du chef du village, les jeunes ont été mobilisé pour construire les premières habitations d'accueil des migrants. Ainsi ces premières maisons situées dans la partie sud du village ont été le quartier dogon de ce village.

Les dix familles dogons venues de Koutiala qui se sont installées dans ce quartier se composait des familles suivantes : Amadou Doumbo, Bakary Doumbo, Souleymane Ongoiba, Luca Poudiougou, Ali Guindo, Amadou Guindo, Alay

Sangara, Alpha Poudiougou¹⁰³, Seydou Ouologuem, Amadou Nantoumé. Ces familles se retrouvaient dans différents villages du cercle de Koutiala au moment du départ. Elles ont effectué le voyage ensemble à l'aide de deux camions bennes mises à leur disposition par les autorités en charge de l'organisation du voyage. Deux ans après l'installation de ces dix familles, deux autres familles, celle d'Issa Doumbo et Seydou Famataki se sont ultérieurement installées à Koflacé. À la différence des dix premières, ces deux familles ont eu l'écho de l'établissement des Dogons dans le Wassolon et ont rejoint ceux installés à Koflacé.

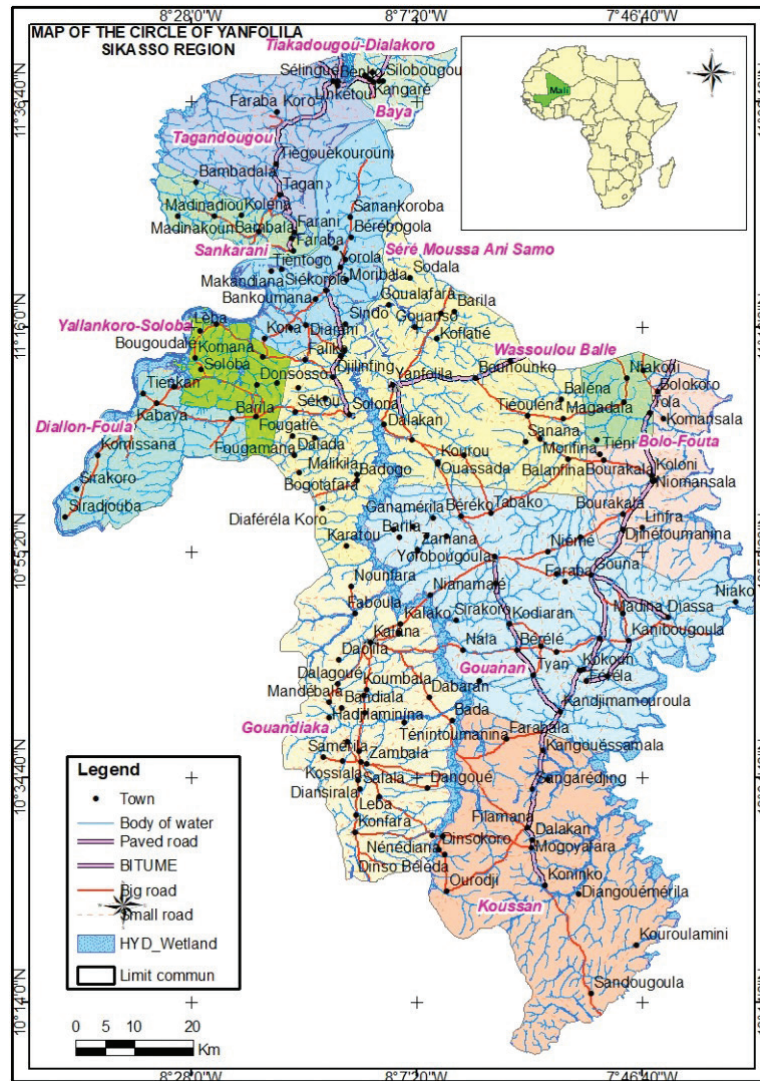


Figure 24: carte visualisation des villages d'accueil © Ibrahima Poudiougou

Le voyage n'a pas engendré sur l'immédiat un changement notable dans la structure de ces familles. Chaque formait à la fois une unité de résidence et

¹⁰³ Alpha Poudiougou est le père de l'auteur de ses lignes. Une réflexion est consacrée à la dimension d'anthropologie impliquée et réflexive dans le chapitre introductif de cette recherche.

de production. Les mois suivant leur arrivée, chaque famille a construit des cases supplémentaires en fonction de sa taille et de ses besoins. Cette unité de production est placée sous la tutelle du chef de famille. Il assure les échanges avec les autorités villageoises auprès desquelles il représente sa famille lors des réunions et autres rencontres comme les mariages, les baptêmes et funérailles. Cette unité peut gagner en privilège à la fois parmi les autres dogons et aussi au sein du village dans son ensemble si un de ses membres peut rendre des services extraordinaires à la communauté villageoise. C'est le cas ceux qui occupent les fonctions d'imam, de personne scolarisée capable d'écrire des lettres et tenir les comptes écrits des cotisations villageoises, des guérisseurs traditionnels. Quant à la production agricole, elle est subdivisée à Koflacé en deux.

La première production concerne les productions issues des champs familiaux qui sont sous le contrôle du chef de famille. Dans ces champs, la production concerne essentiellement les céréales destinées à la consommation de la famille durant toute l'année. Les céréales cultivées sont le maïs, le mil, le petit mil, le fonio, l'arachide. Certaines familles cultivent également du coton. Cette production commerciale permet de générer du numéraire servant à l'achat de quelques têtes de vaches mais aussi l'argent du coton permettait au chef de famille de prendre en charge les charges matrimoniales des jeunes hommes en âge de se marier. D'autres champs individuels sont destinés à la production de culture marchande comme l'arachide, la sésame ou encore le haricot. Ces champs privés appartiennent aux femmes qui peuvent y faire travailler leurs enfants mâles un jour par semaine ou durant plusieurs jours lorsque dans les champs familiaux les travaux sont de faibles intensités. Mais ce sont surtout les filles qui travaillent de manière continue avec leurs mères dans ces champs.

Les produits récoltés sont commercialisés et le numéraire obtenu de la vente sert à préparer les jeunes filles approchant l'âge du mariage. Les mères peuvent également acheter quelques têtes de caprins avec l'argent issu de ces cultures commerciales. Ces animaux constituent une épargne importante pour les femmes et ils peuvent être commercialisés à tout moment en cas de besoin de liquidité (Zanelotti, 2020). Les familles dogons contractaient la majorité des rapports matrimoniaux avec d'autres migrants dogons installés à travers le Wassolon. Ces rapports matrimoniaux ont été l'une des bases principales de la mise en place d'un réseau de solidarité entre les migrants de cette deuxième vague et les premiers Dogons qui sont arrivés dans le Wassolon.¹⁰⁴ Les mariages avec les gens de

¹⁰⁴ En effet, dans les préparatifs de l'arrivée de cette deuxième vague de Dogons en provenance de Koutiala, les premiers Dogons du Wassolon n'ont pas été associés dans les préparatifs. Ils ont su via les conversations que le gouvernement avait un projet de faire venir des Dogons, d'où l'appellation fréquente des *Projet-dogonwe*, les Dogon de projet, pour désigner ceux qui sont arrivés via cette deuxième vague organisée par le gouvernement.

Wassolon commenceront plus tard au début des années 1990. Différentes raisons sont évoquées à ce sujet : coût élevé des dotes (de deux à trois bœufs) que la famille de la jeune fille demande à celle du prétendant ; les différences culturelles et les pratiques religieuses.

Ces différentes raisons ont favorisé donc une sorte d'endogamie entre parmi les Dogons du Wassolon durant les premières années de leur arrivée. Les dix familles qui se sont installées dans le village de Koflacè en 1985 ont ainsi formé la colonie dogon de ce village. Chaque famille avait obtenu, par la voie des autorités gouvernementales, trois hectares de terres cultivables et un lieu de résidence dans la partie sud du village. Lorsque l'installation était effective, le chef de village ainsi que le conseil des *gwatigi* (chef de lignage) ont mis à la disposition des Dogons un espace allant des limites du village de Koflacè jusqu'aux frontières avec les terres du village de Bonounko. Ainsi chaque famille pouvait défricher l'espace qu'elle retenait suffisante pour sa production. Ces terres se trouvaient sur le domaine du chef de village. Avant de défricher, ce dernier était informé et honoré par une dizaine de colas en signe de présentation officielle de demande de terres.



Figure 25: Vue sur le quartier dogon de Koflacè © Ibrahima Poudiougou

À partir de la deuxième année, la quasi-totalité des familles avaient commencé à défricher de nouvelles terres et prévoyaient d'augmenter ses productions agricoles. Sur ces dix familles seules deux se sont investis dans la coton-culture, les autres se concentrant surtout sur les cultures vivrières et la commercialisation des excédents afin de constituer des petits troupeaux de vaches. C'est également durant la deuxième année de l'installation que les rations alimentaires ont été coupées par les autorités de Yanfolila. Au moment du départ, les autorités auraient cependant promis deux ans d'assistance alimentaire, selon certains de mes interlocuteurs. Quant aux moyens matériels nécessaires au travail agricole

(quatre bœufs de laboure pour les dix familles et une charrue par famille), ils sont restés des propriétés communes des familles durant les premières années. Par ailleurs, l'encadrement politique a permis aux migrants de cette deuxième vague de bénéficier de ressources à la fois matérielles et symboliques. Les cinq premières années ont permis à ces familles d'atteindre une certaine autonomie d'un point de vue économique. Certaines avaient commencé à constituer un petit troupeau de vaches, d'autres ont diversifié les activités génératrices de revenus en s'investissant dans la coton-culture, en envoyant les jeunes hommes vers les villes de Yanfolila, Sikasso et Bamako pour y travailler comme ouvriers à la fin des travaux agricoles. Malgré la disponibilité des terres, de l'eau et la bienveillance des villages, Koflacè n'a pas été la destination finale des douze familles dogons qui ont formé le quartier dogon de ce village à leur arrivée en 1985. Au début des années 1990, une dynamique de départ définitif de Koflacè vers les centres urbains comme Yanfolila et Sélingué ou d'autres villages commence à s'imposer parmi les migrants Dogons de Koflacè. Ainsi Nantoumé et sa famille quitte Koflacè pour s'installer à Yanfolila. Il a été suivi par la famille de Amadou Guindo ainsi que celle de Alpha Poudiougou et de Bokary Doumbo qui se sont toutes installées à Yanfolila entre 1990 et 1991. Luca Poudiougou est parti s'installer avec sa famille à Sandougoula, un village situé à la frontière entre le Mali et la Côte d'Ivoire. Les familles de Amadou Doumbo et Souleymane Ongoiba ont quitté Koflacè pour s'installer à Sélingué tandis que Seydou Ouologuem est reparti avec sa famille à Sikasso. Au moment de mes enquêtes ethnographiques (mars et avril 2021), seul Issa Doumbo¹⁰⁵ et sa famille étaient encore présents à Koflacè. Seydou Famataki avait également quitté le village en 2008 pour s'installer avec sa famille dans la ville de Yanfolila.

¹⁰⁵ Issa Doumbo est l'homme à droite, habillé en blanc sur la photo illustrant le quartier dogon du village de Koflacè. À gauche, marche avec lui Moriké Sidibé, membre de la famille de l'Imam de Koflacè. J'ai tristement appris la nouvelle de la mort de Issa Doumbo en février 2022, quelques mois après mon séjour à Koflacè. En mars 2021, il se disait malade et fatigué mais aussi seul. Il était le dernier chef de famille dogon du village. Sa famille a récemment rejoint la ville de Yanfolila où se trouve une part importante des Dogons du Wassolon. Arrivés en 1989, ils ont passé plus trois décennies dans le village où ils étaient devenus partie entière. Il a été mon guide dans le quartier dogon du village et m'a montré la partie du quartier où se trouvaient les maisons de mes parents, où je suis né ! Je découvrais également, avec lui, le puits creusé par ma famille qui porte encore de nos jours le nom *Alpha-kolon* (le puits d'Alpha) en référence à mon père ainsi que les manguiers plantés par celui-ci à son arrivée.

Encadré 2 : Portrait de migrant dogon



Mon père m'a dit : « si nous avons pu quitter les terres ancestrales pour Koro-barrage, il ne peut y avoir de problème à quitter Koro-barrage pour Yanfolila. », Amadou Guindo, Yanfolila, mars 2021.

Notre installation à Koro-barrage (cercle de Koutiala) était individuelle. Les gens ont quitté différentes localités du pays Dogon et s'y sont rencontrés. Certains y sont allés pour travailler durant quelques mois pour ensuite revenir dans leur village puis ont fini par s'installer là-bas. D'autres sont venus s'installer parce qu'ils avaient des parents établis dans la région. Certains

fuyaient leurs villages par manque de terres, d'autres avaient tout perdu avec les sécheresses et la famine. On ne savait rien du Wassolon lorsqu'on s'installaient chez les Minyanka Koutiala.

A l'époque Moussa Traoré qui était le président du Mali. Il avait visité Yanfolila et avait conclu que les gens du Wassolon excellaient dans le donso-n'goni (le harpe du chantre des chasseurs) et les chants. Il a conclu que les gens du Wassolon travaillaient moins la terre, pourtant disponible en quantité et très fertile. Lors de sa visite, on dit qu'il a vu les Dogons qui étaient installés à Yanfolila et Moussa Traoré connaissait les conditions dans lesquelles les Dogons cultivaient chez eux.

Pour ma part, mon père et sa deuxième épouse avaient voyagé dans la région de Sikasso pour des soins. Durant leur séjour, ils ont vu quelques familles dogons qui étaient installées dans la zone de Koro-barrage. Ils ont aimé la terre et les possibilités qu'elle offrait. C'est comme ça que mon père m'a écrit une lettre pour me demander de venir le rejoindre pour un court séjour. À mon arrivée, il m'a dit d'aller chercher mes affaires et venir m'installer. En ce moment, mon épouse, mes enfants et aussi ma mère étaient à Dobaye, un village de la commune de Diallassagou dans le cercle de Bankass. Je suis retourné au village et annoncé mon idée d'un départ vers Koutiala. C'était le début de la saison des pluies. Certains ont jugés que c'était une mauvaise décision de partir aussi loin et de manière définitive. Pour commencer j'ai vendu notre réserve de céréale. C'était 30 sacs de 100kg. J'ai vendu ma moto, mes chèvres et ma charrette.

C'est ainsi que je suis venu m'installer avec ma famille à Koro-barrage. L'année de mon arrivée, je n'ai pas eu le temps de préparer un nouveau champ, l'hivernage était déjà

là. Nous avons pu avoir de notre hôte un champ qui était en jachère. C'est donc après avoir cultivé et récolté que nous avons fait les démarches pour demander un nouveau champ. C'était facile, on a donné quelques hectares que j'ai défriché et ensemble avec mes épouses nous avons cultivé. Sur place, il y avait d'autres Dogons déjà installés et qui avaient leurs champs. D'autres travaillaient comme ouvriers agricoles journaliers dans des champs d'autrui. Mon père avait proposé que nous demandions un terrain hors du village afin d'y fonder un hameau de culture pour les Dogons. J'ai fait les démarches pour cela et le village avait accepté. Le chef de village et ses conseillers nous avaient indiqué un endroit où nous installer. Puis mon père convoqua une assemblée pour dire aux autres Dogons de fonder ensemble un hameau.

Certains avaient vu en cela le désir de mon père de devenir un chef de village des Dogons et n'ont pas adhéré à l'idée. En ce temps, j'avais fini mes études coraniques et j'étais déjà un marabout confirmé et j'avais déjà des talibés (disciples) qui me suivaient. Avec mes talibés, nous avons fait les briques et construit les premières maisons. La même année, j'ai décidé d'intégrer leur donso-ton (confrérie des chasseurs). Nous avons commencé à aller à la chasse ensemble et cela m'a permis de me rapprocher du gens du village.

Quatre années après, des gens sont venus de Sikasso. Ils ont convoqué tous les Dogons de la zone à une réunion. Ils ont dit qu'ils étaient des conseillers du gouverneur de Sikasso. Ils ont dit que le gouverneur veut communiquer aux Dogons la volonté du président Moussa Traoré d'installer des Dogons à Yanfolila. Nous avons écouté leur message et chacun avait trois jours pour décider pour donner son avis. Je n'étais pas très favorable à une telle idée puisque je venais tout juste de terminer la construction de cinq maisons. Je commençais à faire partie des activités locales et aussi de la donso-ton. Mais mon père cependant voulait que nous donnions un avis favorable et que nous partions vers Yanfolila avec les autres Dogons qui étaient d'accord. J'ai tenté de résister mais mon père m'a dit : « si nous avons pu quitter les terres ancestrales pour Koro-barrage, il ne peut y avoir un problème de quitter Koro-barrage pour Yanfolila. S'ils disent qu'il y a des terres fertiles disponibles et que la population est accueillante. Nous devons y aller, c'est une nouvelle opportunité. »

En ces temps, ton père et d'autres Dogons étaient installés près du barrage, dans un hameau. Je suis allé les voir pour leur annoncer la nouvelle en ces termes : « les conseillers du gouverneurs sont venus de Sikasso, ils nous ont dit que le gouvernement veut que nous partions nous installer à Yanfolila. Ils promettent qu'à l'installation nous aurions des terres, qu'ils nous assurent deux ans de rations alimentaires, des bœufs et d'autres moyens pour nous aider dans les travaux agricoles. » C'est ainsi que nous nous sommes préparés pour le départ vers Yanfolila. Nous étions cinquante familles dogons. C'était en 1985. Nous venions de traverser les années de la sécheresse.

Durant ces années de sécheresse beaucoup de Dogons étaient arrivés dans le cercle de Koutiala. Mais certains d'entre nous étions déjà dans la zone de Koutiala durant les

années du sorgho rouge. Au temps fort de la sécheresse, nous sommes allés à Dwosso pour recevoir du sorgho rouge (l'aide humanitaire) qui était donné aux gens. Ma famille a fait sept ans à Koro-barage avant que ce projet de déplacement vers Yanfolila soit annoncé. Le voyage a été organisé et nous avons été divisés en cinq groupes, chaque groupe composé de dix familles. Les candidats au départ ont été enregistrés au même moment mais les voyages se sont faits en petits groupes. Chaque convoi était composé de trois véhicules qui transportaient dix familles avec leurs bagages.

Les cinq convois ont formé ainsi les cinq regroupements de Dogons répartie entre cinq villages : Wuru-Wuru, Gwensso, Gualafara, Koflacé et Sodala. Dans nos villages, les gens du gouvernement nous amenaient du riz, un peu d'argent pour acheter les condiments nécessaires chaque fin de mois. Dans la petite communauté dogon que nous avons fondée, j'étais aussi l'imam tandis que ton père faisait le meuzin. On n'avait été bien accueilli et on n'a jamais eu de différends particuliers avec les gens du village.

Il y a eu un moment où certains au village voulaient nous reprendre les bœufs de labour. Ils disaient que les ont eus grâce à notre venue dans le village et donc grâce à eux. Ton père s'est battu, malgré qu'il soit aveugle. Il a convoqué ceux qui voulaient faire cela à la gendarmerie de Yanfolila. Nous avons gagné et nous avons finalement gardé nos bœufs. Nous n'avons pas eu à formuler une demande particulière pour accéder aux terres. C'est le gouvernement qui a demandé aux chefs des villages qui recevaient les Dogons de leur donner des terres. Il y avait un papier (accord écrit) entre eux et le gouvernement avant notre arrivée. À notre arrivée, le chef de village nous a conduit vers les terres qu'ils nous avaient réservées. C'était trois hectares par famille. Ces terres étaient octroyées par le chef de village de manière définitive. Ensuite, si les besoins de la famille étaient plus grands, chacun pouvait individuellement se rendre auprès du chef de village pour demander de nouvelles terres. Chacun avait des terres que le gouvernement lui a donné et des terres qu'il a demandées auprès des villageois.

Nous avons entendu parler de la région. On nous avait dit qu'elle était habitée par des Peuls qui ne parlent pas le fulfulde (langue peul) ; qu'il y avait beaucoup de chasseurs aussi dans la région. C'est en arrivant ici que nous avons trouvé des Dogons sur place. Nous avons trouvé la famille de Philippe et Issaka Sagara. Il n'y avait pas vraiment beaucoup de Dogons en ces temps-là. La majorité était des Sagara de Guimini. Ils sont les premiers Dogons du Wassolon. Certains étaient en ville et d'autres comme Daouda Sagara ont préféré fonder des buguda, hameaux de cultures.

Il y a trop de monde maintenant, beaucoup de Dogons sont arrivés et continuent d'arriver. Les rapports matrimoniaux étaient rares au début mais aujourd'hui nous prenons des femmes chez eux, comme les Wassolonka aussi le font chez nous. Le premier cas était à Sodala où une jeune fille dogon a épousé un jeune du village. Mais les jeunes hommes dogons étaient un peu retissant à l'idée d'épouser les filles d'ici. Mais

aujourd'hui on a l'impression qu'ils n'aiment que les filles Wassolonka. Au début des années 2000, il y a eu un groupe de Dogons qui sont arrivés du plateau. C'est environs trente familles. Ils sont à Kokolo. Ce n'était plus le gouvernement mais une mission une mission chrétienne qui les a fait venir ici. Ceux qui sont venus ne sont pas que chrétiens, certains sont des musulmans. C'est un groupe autonome et encore ils vivent en communauté dans le village dans un quartier qui s'appelle Hamdallay.

L'essentiel de la production céréalière se concentre sur le maïs. Puis les excédents sont vendus pour acheter du riz et d'autres choses au marché. Mais le petit mil reste quand même cultivé par certains et surtout durant les années où l'accès aux intrants agricoles auprès de la CMDT est difficile. Cette culture qui réussit même sans faire usage d'intrants. Beaucoup de Dogons travaillent aussi dans comme bouchers. C'est plus fréquent parmi les gens de la falaise et du plateau que ceux venus de la plaine du pays Dogon. Ces dernières années ont vu l'orpaillage attiré tous nos jeunes gens, hommes et femmes. Certains y ont fait fortune et d'autres espèrent à leur tour. Néanmoins, ils acceptent de cultiver les champs durant la saison des pluies. C'est le plus important parce que la nourriture est la base de tout. C'est aussi pour ça que nous sommes venus ici.

8.4 Organisation sociopolitique et accès des migrants aux terres dans le Wassolon

Les Dogons du Wassolon ne se limitent pas à ces deux moments historiques décrits dans les pages qui ont précédées. Cette communauté migrante qui comprend également les enfants qui nés dans le Wassolon ainsi que les migrants qui continuent à rejoindre des parents déjà installés dans la région. Un employé communal de la ville de Yanfolila estimait que les Dogons représentent aujourd'hui les 1/3 de la population totale du cercle de Yanfolila. La population totale du cercle de Yanfolila étant estimée à 211.824 habitants selon le recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 2009. Cette population est répartie sur onze communes rurales et la commune urbaine de Yanfolila. Une partie importante des Dogons du Wassolon sont installés dans les hameaux de culture où ils pratiquent l'agriculture vivrière mais aussi d'autres cultures destinées à la commercialisation. C'est le cas du coton dont la culture est promue par la CMDT. Cependant il est important de dire qu'il s'agisse des migrations spontanées comme ceux des années 1967 ou des migrations organisées comme en 1985, la CMDT n'a été qu'un facteur complémentaire dans l'attraction des Dogons dans cette zone. Ces derniers ayant migrer plus dans l'objectif de trouver des terres fertiles pour pouvoir y pratiquer des cultures vivrières.

Certains Dogons ont trouvé dans la coton-culture une opportunité alors que d'autres se sont davantage investis dans la culture céréalière dont la

commercialisation des excédents leur assure un certain niveau de revenu annuel et une disponibilité du numéraire. Les réserves en ressources naturelles, foncières et hydriques ont été au centre de l'installation des premiers Dogons dans les années 1967. Ces raisons ont été parmi les raisons qui ont motivées le gouvernement malien de l'époque d'y installer plusieurs dizaines de familles dogons dans les années 1985 en provenance du cercle de Koutiala. Questionner les tenures foncières locales reste, à ce stade, indispensable.

Partant des enquêtes ethnographiques conduites parmi les Dogons du Wassolon, il convient de constater que les modalités d'accès aux terres sont variables selon les modalités d'arrivée. De même localement, le statut des terres et les conditions de leurs usages sont variables d'un village à l'autre. Pour illustrer cette part fortement contextuelles des modalités d'accès aux terres, je vais décrire comment les Dogons de la première vague de migration et ceux de la deuxième vague ont accédé aux terres agricoles. L'analyse de ces modalités d'accès tient compte également des facteurs sociopolitiques et historiques dans lesquelles ces migrations sont advenues. L'un des facteurs déterminants dans cette analyse est celle du lien étroit entre le contrôle des ressources foncières et les rapports politiques spécifiques aux arènes villageoises. Ainsi je prends en considération les relations hiérarchiques entre les lignages au sein du village d'une part et les interdépendance entre les lignages qui détiennent les différentes formes d'autorité au sein de cet arène politique villageoise. Dans le cas qui me concerne ici, je m'intéresserai à l'installation des Dogons arrivés dans les années 1967 à Yanfolila en examinant comment ils ont accédé aux fonciers agricoles d'une part et d'autre part, je vais prendre le cas du village de Koflacè où un groupe de Dogons a été installés dans les 1985 via un projet gouvernemental au lendemain de la sécheresse des années 1983.

8.4.1 Le *gwatigi*, celui par qui l'étranger accède au foncier

La première catégorie élémentaire de distinction entre les migrants dogons et les Wassolon-kayi, gens du Wassolon, est celle qui oppose les étrangers d'un côté et leurs hôtes, ceux qui les ont accueillis de l'autre. Distinction classique en anthropologie et sur l'études des questions foncières en particulier (Boone, 2014 ; Geschiere et Jackson, 2006 ; Leroy, 2011 ; Camara, 2015). En wassolon-kan, une des variétés du bamanan-malinké parlée dans cette région, ces deux catégories sont exprimées en termes de *lonanya* ou *dunanya* qui signifie le statut d'étranger et *duguren*, signifiant l'autochtone qui accueille l'étranger. Dans l'acception locale, ces deux concepts sont chargés de signification à la fois morale et politique qui imposent au *lonan* ou *dunan* une disposition au respect des règles sociales et morales établies et reconnues par les Wassolon-kayi et d'autres normes inhérentes au lignage auprès duquel il sollicite un accueil. Dans cette perspective, le *jatigi*, l'hôte qui reçoit le *lonan* est tenu à garantir à ce dernier une hospitalité qui favorise

son épanouissement social et morale mais aussi son intégration économique si le *lonan* n'est pas seulement un étranger de passage mais un étranger qui souhaite s'installer au sein du village dans la durée.

Ainsi à partir des responsabilités du *jatigi* vis-à-vis du *lonan*, se dégage une différenciation entre l'étranger de passage qui séjourne pour une courte durée dans le village et l'étranger qui est porteur d'un projet d'installation. Cette distinction permet de mettre en relief la part économique de la responsabilités du *jatigi* vis-à-vis de l'étranger de passage. La responsabilité économique prenant forme dans l'octroi ou la facilitation de l'accès aux ressources naturelles, le foncier agricole notamment. Cependant certains étrangers de passage séjournent dans le village dans le but de faire du *yan-guèru*, la prospection du terrain. Dans ce cas, l'étranger de passage peut séjourner quelques mois au village dans le but de pouvoir établir un premier contact avec les villageois, repartir vers son village d'origine et revenir pour s'installer. Parmi les Dogons du Wassolon, une partie importante des migrants qui n'appartiennent pas à la première vague des années 1967 et au groupe installé à travers un projet gouvernemental entre dans cette catégorie qui des étrangers qui arrivent premièrement avec le statut de l'étranger qui séjourne pour une courte durée. Après ce premier séjour, il repart en pays Dogon et retourne s'installer avec sa famille.

Dans le Wassolon les lignages contrôlent les droits fonciers selon une structuration sociale et politique de type patrilinéaire. Ce contrôle est exercé par celui le chef de lignage correspondant le plus souvent à l'homme le plus âgé du groupe. Ce dernier porte le nom de *gwatigi* qui dérive de *gwa* (famille, foyer) et *-tigi* (une référence à responsabilité pour quelque chose). En milieu rural, dans le Wassolon, le *gwa* le lignage comprends l'ensemble des personnes qui partagent un ancêtre commun et qui serait à l'origine de la fondation du lignage. Le *gwa* réuni ainsi tous les descendants de cet ancêtre au sein d'une communauté de sang. Au sein du village, ce sont donc l'ensemble de ces *gwatigi* qui forment le conseil du village. Le leadership interne est assuré par le plus âgé parmi les chefs de lignages, le souvent de la lignée du chef de village¹⁰⁶ dans les cas où ce dernier est descendant du lignage fondateur.

¹⁰⁶ La chefferie du village est souvent appréhendée par le débat public au Mali au prisme d'une continuité de la coutume locale qui lui assurerait une légitimité immuable. L'approche adoptée ici envisage cette institution locale dans son rapport à l'histoire. Cela revient à considérer que la chefferie du village est une institution dans traversée sociopolitique traversée par les temporalités historiques et les formes de dominations qui ont été caractéristique de celles-ci. Du Mandé historique au Mali, la chefferie du village a été la représentation du pouvoir dominant au sein des structures villageoises les plus petites. De ce fait, comme institution, le chef de village a été incorporé dans les différents dispositifs de domination politique qui se sont succédé dans ces sociétés rurales africaines. Voir Foucher, Vincent, et Étienne Smith. « Les aventures ambiguës du pouvoir traditionnel dans l'Afrique contemporaine », *Revue internationale et stratégique*, vol. 81, no. 1, 2011, pp. 30-43.

Il convient tout de même de signaler qu'avec les guerres de conquête territoriale de l'Almamy Samory Touré entre 1874 et 1900¹⁰⁷ (Person, 1975), certains territoires du Wassolon ont été conquis par les généraux de Samory et soumis à leur domination. Dans ce cas de figure, la chefferie du village s'est diluée dans la domination politique et militaire. Cette situation historique spécifique explique dans certaines parties du Wassolon le fait que le chef de village soit à la fois chef des terres sans pour autant faire partie du lignage fondateur. Cependant, certaines exceptions existent où la domination politique, militaire et rituelle des chefs guerriers n'a pas entraîné une maîtrise des terres. Dans ce cas de figure, la chefferie du village et celle des terres ne sont sous le contrôle du même lignage. C'est le cas du chef de village de Yanfolila dont le pouvoir s'exerce sur les hommes tandis que les terres sont contrôlées par des lignages descendants des chefs guerriers ayant combattu dans l'armée de Samory.

Dans le cercle de Yanfolila, de manière générale, le *gwatigi-kòròba* (le plus âgé des anciens) préside les réunions des chefs de lignages. Ces derniers se réunissent autour des questions relatives aux relations lignagères au sein du village et se chargent de favoriser l'entente entre les chefs de lignage. Ils sont chargés de prévenir les conflits internes et à les résoudre. Dans des situations où le village est fondé par son lignage, le *gwatigi-kòròba* est le premier responsable des questions relatives aux terres. Il joue un rôle prépondérant lorsque le village connaît des situations de rupture d'alliance ou d'accords entre deux ou plusieurs lignages. De la même manière, c'est cette figure de *gwatigi-kòròba* qui est saisie lorsqu'il y a des revendications ou de contestations des droits fonciers par l'un des lignages du village à l'égard d'un autre. Le *gwatigi-kòròba* convoque, dans ces cas, un collège des anciens dans son vestibule où il est chargé d'assurer le rétablissement de la vérité en écoutant les propos des parties qui s'opposent et en recevant les témoignages de l'ensemble des membres du collège des anciens. Dans les villages habités par un seul lignage, il n'existera qu'un seul *gwatigi*. Son rôle est celui d'assurer la chefferie de la communauté village qui diffère de celui du village. Le chef de village étant une représentation locale du pouvoir politique dominant, celui-ci s'occupe du village à la fois dans sa quotidienneté mais aussi dans son rapport aux autorités politiques modernes du Mali.

Cette prééminence du *gwatigi-kòròba* dans les affaires foncières permet d'emblée d'envisager son rôle dans l'accès des étrangers aux ressources foncières du village. Lorsqu'un étranger est accueilli au sein d'une famille, il devient par la même occasion l'hôte à la fois de la famille et du village auquel appartient celle-ci. Dans cette même perspective, la demande d'accès aux ressources foncières que formule le migrant est d'abord soumise à son *jatigi* qui transmet celle-ci au *gwatigi* de son

¹⁰⁷ Au sujet de l'Almamy Samory Touré et la constitution de son empire dans le Wassolon, voir la majestueuse recherche de Yves Person, *Samori, une révolution dyula*, Dakar, IFAN, 1975.

lignage. Dans le cas où le village est composé de plusieurs lignages, la demande de terre du migrant est soumise au chef de village, qui à son tour soumet la demande de terre au *gwatigi-kòròba*. Ce dernier convoque une réunion du collège des anciens, composés de l'ensemble des chefs de lignage, pour soumettre la demande de terre du nouvel arrivant à l'assemblée. Si le lignage qui assure le statut de *dugurenya* (l'autochtonie) du nouvel arrivant dispose de terres sur lesquelles installer son hôte, il informe le collège de son intention. La décision du lignage *jatigi* est entérinée par les chefs de lignage présents à la réunion. En plus de faire office de témoignage et de décision collégiale et collective dans l'accueil d'un nouvel arrivant sur les terres villageoises, la convocation du collège des chefs de lignage revêt une autre importance capitale pour le village. Il existe des cas où certains lignages établis dans le village contrôlent des terres qui ont été prêtées par d'autres lignages du village dans un passé lointain. Ainsi même établit depuis plusieurs générations, ce lignage ne peut installer un nouvel arrivant sur les terres qu'il *pense contrôler*¹⁰⁸ sans un avis favorable du lignage qui aurait prêté les terres dans le passé.

Le collège des chefs de lignage décide avec l'accord express du lignage qui souhaite accueillir le nouvel arrivant sur ses terres. Puis le *jatigi* du migrant qui participe à cette réunion est chargée d'informer celui-ci de la procédure de demande des terres et de se présenter devant les anciens ou chez le chef de village en apportant avec lui dix noix de colas. C'est lors de cette deuxième rencontre que les terres sont attribuées au nouvel arrivant et les chefs réunis à cette occasion se partagent les noix de colas. En 1967, lorsque les Issaka, Philippe et Daouda Sagara se sont présentés devant le collège des chefs de lignage de Yanfolila, le *gwatigi* proclama ceci : « *Chez nous les noix de cola est plus importante que n'importe quelle autre chose. Celui qui se comportera de manière non convenable après avoir consommé ces colas n'a pas trahi l'étrangers à peine arrivé mais c'est nous et toute la communauté qu'il a trahie. Si nous donnons des parcelles ou autre chose de même nature à quelqu'un, celles-ci restent la propriété de cette personne jusqu'à sa mort.* »¹⁰⁹

¹⁰⁸ Cet aspect « penser contrôler » des terres dérivent des situations dans lesquelles au fil des générations, la mémoire historique de certains lignages peut connaître une détérioration des chaînes de transmission de l'histoire lignagère. Dans ce cas, les descendants du fondateur du lignage peuvent penser que leur ancêtre contrôlait tous les droits sur les terres qu'ils exploitent. Cette situation de détérioration de la mémoire lignagère est rectifiée par le collège des chefs de lignage en rappelant les conditions dans lesquelles ce lignage a accédé aux terres à sa disposition. La réunion du collège des chefs de lignage est, de ce point de vue un moment politique de la plus haute importance. Ce moment pouvant conduire à des situations conflictuelles entre les lignages au cas où le lignage en situation de détérioration mémorielle se refuserait de reconnaître ce rappel du collège des chefs de lignage.

¹⁰⁹ Entretien avec Daouda Sagara, Yanfolila, mars 2021.

Par ces propos, le *gwatigi-kòròba* scellait à la fois une alliance entre le nouvel arrivant et l'ensemble de la communauté villageoise et engageait également l'ensemble des chefs de lignage dans le respect de cette nouvelle alliance. Les noix de colas¹¹⁰ fournies par le migrant à la communauté sacralisent son lien avec cette communauté villageoise qu'il ne pouvait trahir et qui ne devrait pas le trahir non plus. Les chefs de lignages absents à cette rencontre avec le nouvel arrivant reçoivent de la part de l'émissaire du chef de collège leur part de noix de colas. C'est en remplissant ces conditions que les migrants dogons ont eu l'accord de la communauté à s'installer. Le lignage de Bou-Madou a désigné la partie des terres lignagères sur lesquelles ces nouveaux arrivants pouvaient défricher. Aucune limite précise n'avait été signalée si ce n'est les limites entre terres lignagères du lignage de Bou-Madou et un autre lignage. Issaka, Philippe et Daouda avaient ainsi l'autorisation de défricher les superficies qu'ils considéraient suffisantes à leur exploitation. Yanfolila étant un cercle¹¹¹ au de l'installation des premiers Dogons, ces derniers ont également obtenu des parcelles à vocation d'habitation dans le quartier de Bounoukoubougou. En 1967, Yanfolila ne connaissant pas encore une dynamique de titrisation et de commercialisation des terres d'habitation et de culture, les premiers Dogons ont accédé aux terres selon les procédures coutumières d'octroi des terres aux étrangers dans le Wassolon. En obtenant l'autorisation de s'installer, ils avaient également reçu les droits d'y planter des arbres fruitiers et d'y entreprendre toute autre activité qu'ils considéraient utiles à leur vie dans le Wassolon. Le droit de plantation des arbres fruitiers sur les terres symbolise le droit du migrant de jouir de la quasi-totalité des droits fonciers sur les terres qui lui sont attribuées. La vente des terres n'existant pas à l'époque, ce droit ne pouvait donc faire partie du répertoire des droits fonciers. Cependant les migrants se devaient d'informer et solliciter son accord le *gwatigi* du lignage de Bou-Madou au cas où ils désiraient accueillir un parent sur les parcelles qui leur ont été attribuées. Cet accord était acquis d'office mais l'information du *gwatigi* est une reconnaissance de la primauté de celui-ci sur les terres en question.

¹¹⁰ Pour le rôle des noix de colas comme objet de sacralisation des relations sociales et politiques en Afrique de l'Ouest, voir Hauenstein, A. (1974). « La noix de cola. Coutumes et rites de quelques ethnies de Côte d'Ivoire. » *Anthropos*, 69(3/4), 457–493. <http://www.jstor.org/stable/40458576>

¹¹¹ L'organisation territoriale du Mali conçoit le territoire national en différentes unités hiérarchisées. Ainsi, au niveau le plus élevée se trouvent les régions qui se subdivisent en plusieurs cercles. Les cercles se subdivisent en plusieurs arrondissements et les arrondissements sont composés des villages. Les régions sont administrées par des gouverneurs, les cercles par des préfets et les arrondissements par des sous-préfets. À cette organisation administrative du territoire s'ajoute une répartition du territoire national en plusieurs collectivités territoriales. Pour aller plus loin, voir l'article de Stéphanie Lima : Stéphanie Lima, « L'émergence d'une toponymie plurielle au Mali », *L'Espace Politique* [En ligne], 5 | 2008-2, mis en ligne le 17 décembre 2008, consulté le 30 septembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/1115> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.1115>

Dans ce cas, le premier à s'installer joue le rôle d'intermédiaire entre les chefs de lignages qui contrôlent les terres et ce nouvel arrivant. Il devient à son tour un *jatigi* pour le nouvel arrivant. C'est de cette manière que les premiers Dogons du Wassolon ont accueilli depuis leur installation en 1967, plusieurs dizaines d'autres familles dogons. La centralité des réseaux de solidarités lignagères est perceptible dans ces arrivées lorsqu'on observe les liens de parentés qui lient les premiers Dogons à s'installer et ceux qui sont arrivés les années suivantes. Les Sagara de Guimini représentaient, dans la décennie 1970, plus de 80% des Dogons dans le Wassolon. Ceux qui s'installaient provenaient en partie de Koutiala et d'autres quittaient les hameaux de culture dans la plaine du Seeno, fondés par les Sagara de Guimini au début du siècle dernier, pour s'installer dans le cercle de Yanfolila. L'accès aux terres, dans ces cas, passait par l'intermédiation des premiers Sagara qui présentaient les nouveaux aux lignages autochtones propriétaires terriens. Certains de ces nouveaux Dogons du Wassolon furent installés sur les terres attribuées aux premiers Dogons. C'est le cas du village de Gualafara où Daouda Sagara a installé son cousin Salif Sagara dans le hameau qu'il a fondé après avoir obtenu de nouvelles terres plus productives et plus vastes à Bamoussa-daga. Ce rôle d'intermédiaire prendra ainsi de l'importance parmi les Dogons du Wassolon jusqu'à devenir une figure incontournable dans le processus de demande de terres dans certaines localités du cercle de Yanfolila.

Lorsque Daouda Sagara a décidé en 1969 de quitter Yanfolila pour fonder un hameau de culture à Gualafara et plus tard lorsqu'il fonda un autre hameau de culture à Bamoussa-daga, les procédures de demande des terres étaient identiques à celles de Yanfolila. Par ailleurs, à Bamoussa-daga, l'un des membres du lignage qui lui a attribué les terres a exprimé l'importance d'une titrisation. Celui-ci, devenu ami de Daouda Sagara au fil des années, s'est rendu dans le nouveau hameau de Daouda Sagara et constatant l'importance des terres fraîchement défrichées, il conseilla à son ami Daouda de *faire des papiers à ses terres (titriser)*. C'est ainsi que ce dernier entreprit au début des années 1980 les procédures administratives aboutissant à la titrisation des terres de son hameau de Bamoussa-daga. Daouda se rappelle ainsi : « *J'ai eu ces terres avec le droit de planter des arbres fruitiers. Comme celles qui nous avaient été données à notre arrivée à Yanfolila. Je suis venu ici quelques années avant la guerre entre le Mali et le Burkina (celle-ci a lieu en décembre 1985). Certains anciens m'ont conseillé de faire des papiers à mes terres. Je disais oui mais lorsqu'un de mes amis est venu voir mes champs, il a insisté sur les papiers. Il s'inquiétait de ce qui pourrait se passer dans l'avenir. On s'est mis d'accord et m'a accompagné à Sikasso pour connaître les démarches administratives nécessaires afin d'obtenir un titre foncier sur les terres. C'est comme ça que j'ai fait les papiers.* »¹¹²

¹¹² Entretien avec Daouda Sagara, Bamoussa-daga, mars 2021.

8.4.2 La distorsion du régime foncier local : les migrants de l'État

La procédure décrite dans les pages qui précèdent correspondent à celles que j'ai recueillies concernant les formulations des demandes de terres et de la réception de ladite demande par le village où l'étranger souhaite s'installer. Les différentes étapes de cette démarche peuvent connaître des variations selon les villages et la taille de la communauté. Dans les villages où la communauté est réunie autour d'un seul ancêtre commun, le *gwatigi* serait alors le représentant le plus âgé de cette communauté. En recevant les demandes de terres d'un nouvel arrivant il informera les chefs des différentes *lu* ou *du* (familles) avant de décider de l'octroi ou du rejet de la demande. Les chefs de famille peuvent être composés des frères germains ou consanguins du *gwatigi*. Dans son étude sur les mouvements migratoires dans le sud du Mali, publiée en 2019, Amandine Hertzog-Adamczewski relève des procédures d'accès des migrants au foncier rural dans lesquelles la figure du *jatigi* reste centrale et celle du *gwatigi* incontournable¹¹³.

Dans une sorte de hors champs des tenures foncières et des pratiques sociofoncières coutumières spécifiques du Wassolon, les régimes fonciers du cercle de Yanfolila connaissent une distorsion importante avec l'arrivée des migrants dogons du temps du « sorgho rouge ». Ces derniers arrivent dans le cercle de Yanfolila sous encadrement du régime militaire et avec l'implication personnelle du président Moussa Traoré. Au moment du lancement de ce projet de migration organisée par l'État, le pouvoir politique avait lancé une campagne nationale qui invitait les autres régions du Mali à la solidarité avec les populations sahéliennes fortement frappées par la sécheresse, la famine et les épidémies. Koenig *et al.* (1998) soutiennent que cette campagne a été pilotée par les partisans de l'UDPM (Union Démocratique du Peuple Malien), parti du président Moussa Traoré. Cette implication partisane avait mis en avant une politique de *cohabitation* (Koenig *et al.*, 1998 : 138) qui consiste à organiser des départs de populations sahéliennes vers des régions du sud disposant d'un potentiel agricole sous-exploité. Cette politique de mouvement de population entendait par cohabitation le fait d'installer ces nouveaux arrivants au sein de villages existants et non pas dans des hameaux de culture à fonder. Une telle orientation soulevait cependant le problème des conditions d'accès aux terres agricoles d'une part mais aussi l'accord des populations autochtones à accueillir d'autres populations qui viennent de régions lointaines (Bandiagara est situé à plus de 800 km de Yanfolila).

Contrairement aux premiers Dogons arrivés dans les années 1967 et qui ont négociés les conditions de leur installation et créé des points d'ancrage locaux

¹¹³ Pour cette étude, voir : Hertzog-Adamczewski (2019). *Crise politique et mouvements migratoires au sud du Mali : complexification des enjeux et des instances de régulation de l'accès à la terre*. Collection Recherche. Paris, Comité technique Foncier et développement (AFD-MEAE).

avec les Wassolon-kayi, ceux qui arrivent avec le projet du gouvernement n'ont pas eu ce rapport direct initial. Ainsi les villages d'accueil des Dogons ont traité la question du foncier avec des administrateurs locaux et membres du parti du président Moussa Traoré, UDPM. Dans ces négociations, la partie gouvernementale agissait avec une approche juridique du foncier qui s'appuyait sur le principe de la propriété étatique des terres au Mali. Ce cadre juridique (*article 37 du Code domanial et foncier de 1986*) consiste à considérer comme « *faisant partie du domaine privé immobilier de l'État les terres non immatriculées, y compris : a) celles vacantes et sans maîtres sur lesquelles ne s'exerce aucun droit d'usage ni de disposition, que ce soit en vertu des règles de droit écrit ou de celles des droits fonciers coutumiers ; b) celles sur lesquelles s'exercent des droits fonciers coutumiers d'usage ou de disposition, que ce soit à titre collectif ou individuel* ¹¹⁴. »

Cette position fragilise la position des villageois face aux agents de l'administration publique et représentant du régime militaire d'une part et d'autre part ces mêmes villageois se trouvaient au cœur d'un projet d'intérêt national porté par le président Moussa Traoré lui-même. En lieu et place de véritables négociations pour l'accès aux terres, ce sont surtout des séances d'information qui ont réunis les notables des villages choisis par le gouvernement et les administrateurs. D'une part, les villageois étaient informés d'une décision déjà prise au niveau politique national et sur laquelle ils avaient peu de marge de négociation. D'autre part, ces administrateurs opposaient le principe de l'autorité et de la propriété étatique de l'ensemble des terres non-immatriculées tout en reconnaissant la prééminence des droits coutumiers sur les terres en mises en valeur par les villageois. Ainsi les terres non-défrichées que les villageois considéraient comme faisant partie du patrimoine foncier de leur terroir étaient perçues par les administrateurs comme des terres qui relèvent du domaine privé de l'État malien sur lesquelles seront établis les Dogons en provenance de Koutiala. Les rapports de force entre les parties (villageois et gouvernement) étaient tels que les villageois n'avaient d'autres choix que d'accepter les conditions posées par le gouvernement.

Ainsi chaque village d'accueil devait mettre à la disposition des nouveaux arrivants une superficie moyenne de trois hectares de terres agricoles au moment de l'installation. L'accès à ces premières superficies n'a pas impliqué de procédures normales de terres et de don des dix (10) noix de colas. Sur ces terres négociées par le gouvernement, les nouveaux arrivants pouvaient y pratiquer divers usages, y compris la plantation d'arbres fruitiers. À Koflacé, après les premières années d'installation, presque toutes les familles dogons ont exprimé à leur *jatigi* le besoins

¹¹⁴ Voir le *Code domanial et foncier du Mali de 1986* (premier code domanial et foncier) à l'adresse suivante : <http://www.hubrural.org/IMG/pdf/cod-domanial-foncier.pdf>

d'extension des terres qu'elles exploitaient. Ces derniers ont désigné un espace jusqu'alors resté hors de l'exploitation agricole. Les Dogons pouvaient défricher de nouveaux champs à l'intérieur de cet espace pour y faire leurs besoins de terres agricoles, de maraîchage ou encore pour fin de plantations d'arbres fruitiers. Cependant ces nouvelles terres ont été obtenues suivant la procédure traditionnelle de demande de terres décrites plus haut. Les villageois connaissant désormais les nouveaux installés, ces derniers ont fait don des dix colas symboliques aux *gwatigi* de Koflacè et ces derniers ont ainsi scellé une alliance avec les demandeurs de terres. Ici, nous assistons à une véritable distorsion des normes locales en matière foncière. L'alliance qui sied au début des relations entre les autochtones et les nouveaux arrivants et qui sacralise celles-ci ne se trouve plus au moment du contact mais elle vient parachever une dynamique déjà engagée. Si les villageois avaient un pouvoir de négociation faible au moment du contact, ils ont repris une prééminence dans les relations sociofoncières au moment où les migrants dogons se sont trouvés dans la situation de demander d'autres terres, sans intermédiation de l'État.

Lors de l'installation des Dogons dans le Wassolon par les autorités politiques, les chefs de village de Koflacè, Sodala, Gualafara, Wuru-Wuru et Guenso ont été sollicités par le préfet de Yanfolila pour l'accueil et l'intégration de ces migrants dans la vie de la communauté villageoise. À cette même occasion, le préfet *a confié*¹¹⁵ à la fois les familles dogons ainsi que leurs biens à ces chefs de village. Ce confiage (Zanoletti, 2019) des migrants et de leurs biens a entraîné des désaccords entre les familles et les notables des villages d'accueil. Entre 1988 et 1989, les chefs de ces cinq villages ont décidé de saisir les bœufs des Dogons en avançant l'argument que la propriété de ces biens était partagée entre les villages et les nouveaux arrivants. Ils ajoutèrent également que les nouveaux arrivants n'auraient pu obtenir ces moyens de travail si les villages n'avaient pas accepté de les accueillir. La saisie des vingt têtes de bœufs de labour a ainsi engendré le premier différend entre ces Dogons et leurs *jatigi*. Certains Dogons ont porté l'affaire auprès du commandant de cercle de Yanfolila qui faisait office de juge, en absence d'un tribunal local. Le commandant de cercle n'ayant pas donné suite après plusieurs mois, une partie des Dogons qui ont porté l'affaire devant les autorités de Yanfolila, soupçonnaient celles-ci de collusion avec les chefs de village.

¹¹⁵ Parmi les responsabilités morales et éthiques qui font partie de l'approche locale du concept de *jatigiya*, l'hospitalité, le *kalifa*, principe de « confiage », y occupe un rôle central. C'est donc par ce principe que l'autorité administrative principale du cercle de Yanfolila confiait les nouveaux arrivants ainsi que leurs biens aux chefs de village. Au sein des communautés villageoises, le principe de confiage est l'une des plus grandes responsabilités qu'une personne adulte reçoit d'un autre. La réputation d'une personne et ses qualités morales peuvent être mises en question en cas de rupture de cette confiance.

C'est pourquoi, ils ont constitué une délégation envoyé à Bamako afin de solliciter le soutien du Lieutenant-colonel Issa Ongoïba, alors ministre de la Justice sous l'administration du président Moussa Traoré. Ce serait donc sous la menace de ce dernier que les chefs de villages ont retournés les bœufs aux Dogons. Les liens étroits que les migrants dogons de cette deuxième vague entretenaient avec les autorités politiques du Mali de cette époque mettent démontrent la faiblesse des autorités villageoises à leurs égards. Dans les villages d'accueil, les chefs de villages et les notables locaux ne pouvaient exercer qu'une faible influence dans les relations qui liaient les nouveaux arrivants aux locaux.

La chute du régime de Moussa Traoré en 1991 a eu un impact sur cette cohabitation entre migrants dogons et les villages dans lesquels ils avaient été accueillis en 1985. De nombreux Dogons ont quitté ces villages d'accueil pour s'installer dans la ville de Yanfolila, Sélingué ou Sikasso. L'exemple de Koflacè que j'ai décrit dans les pages précédentes et un exemple parmi d'autres. Wuru-Wuru, Sodala, Gualafara et Guenso ont également connu le même phénomène de départ. Lors de mes enquêtes entre mars et avril 2021 dans le cercle de Yanfolila, ces départ sont évoqués comme une quête de meilleures conditions de vie en ville. Mes interlocuteurs ne mettaient l'accès sur les différends entre eux et les villages d'accueil et les relations sont décrites comme vécues sans conflits. De la même façon, les notables de Koflacè évoquaient, avec nostalgie, le vide que le départ des Dogons a entraîné dans leur village qui avait acquis une certaine vitalité dans les 1985 lorsque les Dogons y ont été installés. Cette manière de repenser la relation, à posteriori, comme vécue de manière paisible n'est pas ici une négation des différends qui ont pu opposer les uns autres. Ce passé si proche a fait objet de réélaboration de part et d'autre et s'inscrit désormais dans un régime d'historicité propre à la fois de ces Dogons qui ont été amenés à s'installer dans ces villages qu'ils n'avaient pas choisi au préalable comme destination et de ces notables villageois qui ont été *seulement* informés que des Dogons seront installés chez eux.

Ceux qui ont été ces villages dans les années 1991 au profit des centres urbains ou d'autres village dans le Wassolon, avaient pourtant conscience de s'exposer à des tenures foncières plus fragiles. L'insertion des terres péri-urbaines de Yanfolila dans des processus de titrisation et de vente de terres ainsi que le développement du phénomène de l'orpillage avaient rendu plus difficiles l'accès des migrants aux terres agricoles (Hertzog-Adamczewski, 2019 : 33). À la différence des premiers Dogons qui s'y sont installés en 1967, les Dogons qui migraient des zones rurales vers la ville de Yanfolila, à partir des années 1990, rencontraient des difficultés à accéder à des terres agricoles. Ils pouvaient obtenir des terres auprès des *gwatigi* disposant de vastes terres. Mais celles-ci étaient attribuées sur la base de durées précises (cinq années dans la majorité des cas). Ces terres pouvaient être reprises à tout moment si les propriétaires coutumiers en avaient le besoin. Par exemple

certaines terres ont été reprises lorsque la localisation est jugée renfermée des gisements aurifères. La migration vers les centres urbains fragile ainsi ceux qui quittent les campagnes pour Yanfolila et les expose à des situations sociofoncière comparables à celles des migrants dogons qui sont arrivés, de manière individuelle, dans le cercle de Yanfolila à partir des années 1990.

8.5 Au nom du Mandé et de Abirè : ¹¹⁶ vers une autochtonisation des Dogons du Wassolon

En raison de ces insécurités foncières et de la multiplication des différends entre les Dogons et les Wassolon-kayi depuis le début des années 2000, la section de Yanfolila de l'association Ginna Dogon¹¹⁷ a formé une délégation de trois personnes, dont Amadou Guindo, chargée de se rendre auprès des notables de Kangaba dans le Mandé. L'objectif de cette délégation était d'exposer aux notables du Mandé, la dégradation progressive des conditions sociofoncières des Dogons du Wassolon et de solliciter leur soutien face à cette situation. Les personnes déléguées étaient porteuses de message des Dogons du Wassolon qui considéraient se trouver en terres mandingues dans le Wassolon. Dans la même visée, cette migration dans le Wassolon était interprétée comme une manifestation de l'une des prophéties

¹¹⁶ Abirè est l'une des figures emblématiques de la société dogon. Sa vie est située entre la fin du 18^{ème} et le début du 19^{ème} siècle. Chroniqueur de son temps, Abirè est surtout célèbre parmi les Dogons grâce à ses prophéties portant sur divers aspects de la vie des Dogons de son temps et sur l'avenir de la société dogon. Prophète itinérant, toute sa vie durant, il a parcouru la plupart des régions du pays Dogon pour chanter le cycle de Baji-ni lors des veillées funéraires. Si cette partie de la vie de Abirè comme compositeur, philosophe et chanteur de ce cycle de chants funéraires au détriment des prophéties, la publication récente de deux volumes majeures dans le cadre du projet de recherche DigiDogon de l'Université de Leiden (voir : <https://www.ascleiden.nl/research/projects/digidogon-digitizing-dogon-heritage-legacy-abire-dogon-prophet>) dont je fais partie, dévoile au nom la richesse de sa pensée et de sa philosophie sur la mort comme horizon de toute forme vie. Ces publications sont : van Beek Walter, Antimè Dogolu Saye & Oumar Sambo Ongoïba (2020), *Chanter le Bajani, Abirè le voyant dogon*, African Studies Centre Leiden (ASCL), Leiden et van Beek Walter, Antimè D. Saye & Oumar S. Ongoïba (2022), *Singing with the Dogon Prophet*, Lexington Books. À ces deux volumes s'ajoutent : Poudiougou I., van Beek, W., « The Dogon prophet and his Fulbe » (under peer review), *Africa: Journal of the International African Institute* et Beneduce, R., Poudiougou I., Comment les narrations identitaires transforment les relations sociale et recomposent le politique. Violences et atrocités dans la région Dogon, Mali » (under peer review), *Les cahiers du MacoTer*. D'autres publications antérieures ont été : Jolly, Éric. « Lépopée en contexte. Variantes et usages politiques de deux récits épiques (Mali/Guinée) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 65, no. 4, 2010, pp. 885-912.

Ces publications ouvrent un nouveau champ de recherche non seulement sur la vie et la philosophie de Abirè et l'histoire de son temps mais surtout sur les usages des fragments de récits prophétiques dans la vie contemporaine des Dogons. Dans la présente recherche, par exemple, son spectre a accompagné mes recherches de terrains ainsi que mes réflexions théoriques sur les trois thématiques majeures autour desquelles s'est construite ma recherche. Ces thématiques sont : les systèmes fonciers en pays Dogon, les migrations des Dogons vers le sud du Mali et la mobilisation armée.

¹¹⁷ Fondée en 1991, *Gina Dogon* est association culturelle réunissant, en grande partie, les Dogons vivant hors du pays Dogon qui se donne comme tâche de promouvoir et préserver la *culture dogon*.

de Abirè qui prédisait le retour des Dogons au Mandé à la suite d'un cycle de catastrophes.¹¹⁸ Ici, il me semble important d'apporter deux précisions.

La **première précision** est relative à une vision partagée à la fois des Wassolon-kayi et des Dogons sur le Wassolon comme une des régions du Mandé historique. Rappelons-nous les propos du chef de village de Yanfolila en accueillant les premiers Dogons en 1967 qui aurait affirmé « *Vous avez quitté le Mandé et vous êtes revenus au Mandé, ici c'est chez vous et vous n'avez fait que revenir chez vous, de nouveau, avant d'ajouter, je vais vous donner un quartier entier à l'ouest de la ville et je suis certain que beaucoup d'autres Dogons vont vous rejoindre ici,* »¹¹⁹ rapportait Daouda Sagara lors de notre échange en mars 2021 à Yanfolila.

Convaincues de la force du récit mythico-historique du Mandé comme le pays originel des Dogons et de la prophétie du retour énoncée par Abirè, la délégation des Dogons du Wassolon a été reçue par les notables de Kangaba dans le premier trimestre de l'année 2004, coïncidant avec la cérémonie de rénovation du Kamabolon. Les notables du Kangaba organisèrent une cérémonie d'accueil à l'occasion en invitant l'ensemble des dignitaires de la ville ainsi que les griots officiels. Ils ont offert à leur hôtes, leurs frères Dogons du Wassolon, venus de Yanfolila un méchoui de mouton et une visite des sites historiques du Mandé comme le Kamabolon connue comme la case sacrée du Mandé. L'assemblée des dignitaires de Kangaba s'est réunie dans l'après-midi du jour de la visite pour souhaiter la bienvenue et entendre les motivations de la visite. Quarante notables se sont présentés à la rencontre. Amadou Guindo, qui était le chef de la délégation, a commencé son propos en présentant aux notables les dix noix de colas et une somme de 5.000 Francs CFA en signe de respect de la part des Dogons du Wassolon puis exposa les raisons de leurs visites au Mandé. Amadou a relaté l'histoire de l'arrivée des Dogons dans le Wassolon qui a commencé il y a cinq décennies. Il expliqua que leur visite chez les notables du Mandé était liée aux problèmes fonciers entre Dogons et les Wassolon-kayi. Ces problèmes fonciers étaient devenus fréquents en ces débuts des années 2000. Certains Dogons ont été chassés des terres qu'ils cultivent depuis plusieurs dizaines d'années. Ils sollicitaient le soutien du Mandé dans cette question foncière.

En réaction à ces préoccupations de la délégation des Dogons du Wassolon, le porte-parole des notables aurait répondu ceci : « *Les terres sur lesquelles vous êtes installés dans le Wassolon nous (Mandé) appartiennent. Nos terres s'étendent jusqu'à la Guinée et jusqu'en Côte d'Ivoire. Ne vous considérez pas comme des étrangers*

¹¹⁸ La sécheresse des années 1970 et 1980 ne sont-elles des catastrophes pour ces populations paysannes ?

¹¹⁹ Formule de bienvenue que les notables de Kangaba réservent à tout visiteur.

*dans ces terres du Wassolon, vous êtes sur vos terres, Mandé Dugukolo, les « Terres du Mandé ». Si vous avez des problèmes à nouveau, il faut nous prévenir. »*¹²⁰ Les notables ont évoqué la prééminence du Mandé sur les terres du Wassolon¹²¹ et de ce fait la prééminence des Dogons du Wassolon en qualité de composante à part entière du Mandé. À travers ces propos apportaient une forme de soutien des notables de Kangaba aux Dogons du Wassolon. Dans leurs propos, ils ont également mentionné la présence d'un noyau malinké dans le Wassolon, dont une majorité se trouve à Yanfolila. Ces derniers exécutent en début de chaque saison des pluies des rites agraires pour la fertilisation des terres en vue d'une bonne récolte. Les Dogons du Wassolon ont été associé à ces rites annuels.

Cette pratique rituelle donnant ainsi au Dogon d'une part le sentiment d'appartenance à une identité commune avec les Malinké du Wassolon. Les rites agraires étant essentiellement exécutés par ceux qui se considèrent comme les maîtres de la terre, l'association des Dogons à ces rites joue ici une forme d'autochtonisation¹²² des Dogons dans le Wassolon. Par ailleurs, Amadou Guindo se rappelle cette visite comme un moment clé dans sa redécouverte de l'histoire des Dogon. Les notables de Kangaba ont montré à leurs hôtes de marque les sites historiques qui auraient été ceux des Dogons avant leur migration vers les falaises de Bandiagara. Un site avec un arbre a été désigné comme l'endroit les Dogon ont tenu une assemblée avant d'entreprendre leur migration vers le pays Dogon et un autre site a été présenté comme le lieu où un des ancêtres des Dogons fut enterré. Ce lieu aurait été également celui que le Mandé a trouvé de l'eau lors d'une lointaine sécheresse.

La **seconde précision**¹²³ a trait au lien étroit que les Dogons en situation de migration hors du pays Dogon font entre leurs situations de migrants et la prophétie de Abirè sur le retour des Dogons au Mandé. Dans son travail sur les migrations

¹²⁰ Propos rapporté par Amadou Guindo lors d'un entretien à Yanfolila, avril 2021.

¹²¹ Jan Jansen atteste l'existence de rapports de suzeraineté de la région du Wassolon vis-à-vis du Mandé, notamment chez la branche rivale des Keita de Kangaba. Il souligne également une présence importante des griots de Kela dans le Wassolon à partir des années 1990. Ces deux faits sont essentiels dans la mise en récit du passé produite par les notables de Kangaba et qui sera reprise par les Dogon de Wassolon dans ce processus d'autochtonisation. (Commentaire de lecture de cette thèse).

¹²² Cette réflexion s'inscrit dans des considérations théoriques autour des thématiques comme les processus d'invention de la tradition (Hobsbawm, 1983), de l'ethnicité et de ses frontières (Barth, 1969 ; Kopytoff 1989), des régimes d'historicité (Hartog, 2003, Bayart, 2022). Voir l'introduction générale pour l'ancrage théorique de cette recherche et son rapport avec ces débats classiques de l'anthropologie.

¹²³ Une partie de ce deuxième aspect a été une réflexion collective avec le Prof. van Beek à paraître dans la revue Africa.

des paysans dogons vers l'Office du Niger et au Ghana, Dougnon relève ceci : « Si l'on demande aux migrants leur point de vue sur les causes du mouvement migratoire au Pays Dogon, ils répondent que c'est la prédiction de Abirè qui s'accomplit. Parmi ses prédictions, la migration occupe une place centrale. Selon Abirè, arriverait un jour où les hommes et femmes du Pays Dogon entreraient en « brousse ». (...) Les migrants se souviennent qu'Abirè avait prédit qu'un jour viendrait où les populations dogon retourneraient d'où elles étaient venues, c'est-à-dire le Mandé. Les anciens migrants, pendant nos discussions, font un bref rappel de la première migration qui a conduit les Dogons du Mandé au Plateau. Ensuite, ils insistent sur le processus de retour au pays de départ. » (Dougnon, 2007 : 59).

Durant mes enquêtes de terrain auprès des Dogons de Wassolon, mes interlocuteurs évoquaient souvent leur migration dans le cercle de Yanfolila comme une réalisation de la prophétie de Abirè. Amadou Guindo inscrit le voyage de la délégation à Kangaba dans cette dynamique de retour des Dogons sur les terres du Mandé registre. Pour m'en donner la « preuve », il a fait jouer une mise en chant de la vie et des prophéties de Abirè réalisée par le chanteur Bakòròba Diabaté, un griot connu au Mali, a dédié une chanson en langue bamanan sur les Dogons et leurs richesses culturelles. Outre à évoquer différents aspects de la culture et de l'histoire des Dogons, il met en avant la centralité de la figure prophétique de Abirè.

Les mots qu'il consacre à Abirè dans cette chanson sont les suivants :

Chez les Dogons, il y a eu de nombreuses personnes dépositaires de savoir exceptionnels. Abirè Goro est l'une de ces grandes figures que je vais vous narrer. Cet Abirè est né aveugle mais il pouvait se rendre partout où il voulait sans avoir besoin de guide. Le jour de sa naissance, on a retrouvé dans le lit de sa mère unealebasse [son instrument de musique], c'est pourquoi les Dogons disent que Abirè est né avec son instrument. Lorsqu'il a atteint l'âge adulte, c'est cet instrument qu'il jouait pour dire les paroles anciennes, les paroles chargées de sens. Abirè relatait les faits historiques qui se sont déroulés depuis un siècle, il relatait les faits dont il était témoin, qui lui étaient contemporains et il a également prédit les événements à venir avant la fin du monde. Certains de ces événements sont en train de se dérouler actuellement. Ah, être Dogon est une grande chose ! Une chose digne ! Tant de choses importantes sont advenues et adviennent encore de nos jours chez les Dogons. C'est pourquoi, Moi, Bakòròba Diabaté, je parle pour que ceux qui ne sont pas les Dogons puissent connaître la portée de la grandeur culturelle du fait d'être Dogon.¹²⁴

¹²⁴ Pour la chanson, voir le lien suivant à partir de la minute 13 :00 et suivant ; : <https://www.youtube.com/watch?v=om9UsDW0ywU>

Après cette brève introduction sur la vie de Abirè et son savoir prophétique, Bakòròba Diabaté continue son récit des Dogons, de leurs savoirs, leurs mythes, de leurs croyances et de leur histoire. Cette mise en chant de la culture dogon et de la figure de Abirè en langue bamanan participe de ce que nous formulons comme un effort de retour des Dogons au Mali et au sein des autres communautés ethniques nationales (après leur célébrité internationale via l'anthropologie, les musées et le tourisme). Cet effort est porté principalement par l'Association Gina Dogon qui, depuis sa fondation en 1991, milite pour la promotion et la préservation de la culture dogon. En plus des autres communautés ethniques du Mali, cette chanson touche également les Dogons nés hors du pays Dogon, ces Dogons issus des nombreuses migrations au Mali et dans la sous-régions ouest-africaine. Ces derniers ont la langue bamanan comme langue vernaculaire et constituent, aujourd'hui, une composante non négligeable des Dogons. Le festival culturel Ogobagna, devenu un rendez-vous culturel annuel, peut être considéré comme faisant partie de cette dynamique de retour des Dogons au Mali. Abirè accompagne ce retour et l'aurait prédit étant donné que Mali est sensé dériver de Mandé si l'on veut adopter la perspective interprétative contemporaine esquissée dans cette analyse. La Fondation Toguna accompagne économiquement cette dynamique pour un rayonnement culturel des Dogons au sein de la communauté nationale malienne.

Ces deux registres de mise en récit de la mytho-histoire et des fragments de discours de prophétique sont des moteurs de cette autochtonisation des Dogons du Wassolon. Cela est encore plus urgent pour ces derniers si l'on tient du fait que les flux migratoires des Dogons vers les régions du sud du Mali ne se sont pas interrompus. Dans le cercle de Yanfolila en particulier, les mouvements individuels ont augmenté ces cinq dernières années. Cette augmentation dérive d'une part du contexte de conflit armé dans lequel le pays Dogon est plongé depuis 2016 et de l'attraction qu'exerce le phénomène de l'orpaillage traditionnel. En effet, de nombreuses familles dont les villages ont été incendiés en pays Dogon ont trouvé refuge en milieu rural dans les régions du sud du Mali, y compris dans le cercle de Yanfolila. L'une des manifestations de cette prophétie sur le retour des Dogons qui a eu un écho aussi dans les médias internationaux est celle des réfugiés dogon qui se sont installés dans la commune de Nana-Kéniéba.¹²⁵

En 2015, un projet de « retour » des Dogons au Mandé est porté par l'Association Gina Dogon et les autorités locales de Nana-Kéniéba (élus et chefs traditionnels et coutumiers), un village situé à environ 100 km de Bamako au cœur du Mandé.

¹²⁵ Voir le reportage de Davide Lemmi, Ugo Lucio Borga et Marco Simoncelli sur les Dogons installés à Nana-Kéniéba, disponible via : <https://www.dw.com/en/mali-conflict-the-dogon-find-refuge-on-ancestral-land/g-57167289>

M. Lanceni Balla Keita, élu à l'Assemblée nationale, a été le facilitateur d'une telle initiative en proposant à des élus dogons et quelques responsables de l'Association de se rendre dans son village pour visiter le site et rencontrer les chefs traditionnels et coutumiers. La délégation dogon, après visite, a exprimé sa volonté de créer les conditions d'établissement de certains Dogons à Nana-Kéniéba, en raison de la non-disponibilité des ressources foncières suffisantes en pays Dogon et de la baisse de la pluviométrie qui affecte fortement les cultures vivrières depuis des décennies.

Avec l'accord des chefs traditionnels et coutumiers et avec l'appui des élus, des parcelles de terre ont été identifiées et mises à la disposition des Dogons. De nouveaux quartiers ont été imaginés autour du site central du village pour accueillir ces Dogons qui retournent s'installer dans le Mandé, leur terre d'originelle. Un de ces quartiers porte le nom Abirè-bougou, en souvenir de l'illustre prophète et en souvenir de sa prophétie sur ce retour des Dogons en terre mandingue. Les premiers Dogons se sont ainsi installés à Nana-Kéniéba avec le soutien des locaux qui ont mis à leur disposition des terres cultivables et autres ressources. À partir de 2016, avec la destruction de nombreux villages dogons, conséquence du conflit armé en cours, une partie des populations touchées par le conflit dans le centre du pays, y compris les Dogons, se déplacent vers le sud du Mali. Certains de ces déplacés dogons ont trouvé refuge à Nana-Kéniéba. De nos jours, environs 400 familles dogons sont installées dans ce village.

Encadré 3, *Le Solakaya*,¹²⁶ un système d'accueil des étrangers à Dioila

Dans les localités ont situées en zones à projet de la CMDT par exemple, des institutions agraires locales chargées à l'accueil et à l'insertion des migrants dans les sociétés villageoises d'accueil. C'est le cas par exemple de l'institution du *solaka* à Dioila. Le *solaka* désignant à la fois l'individu qui arrive à Dioila à la quête de nouvelles terres agricoles mais aussi l'institution qui est chargée de l'accueillir et de son insertion dans le tissu social et économique du village. Cette institution du *solaka* avait la charge de procurer au nouvel arrivant au village un espace d'accueil et d'insertion dans la société locale via un système de tutorat. Le nouvel arrivant est accueilli par un *jatigi* (hôte) originaire de Dioila, qui devient également le tuteur du migrant auprès des villageois.

¹²⁶ Ce terme dérive des termes « *solaka* » signifiant celui qui fait partie de la maison et « *-ya* », état de, statut de...

Les relations entre le *jatigi* et le *solaka* sont régies par un ensemble de règles qui définissent les modalités d'accès aux terres ainsi que l'installation dans la longue durée du *solaka*. L'accès à une parcelle de terre cultivable était garanti par le *jatigi* qui concédait une partie de ces terres agricoles au *solaka*, le nouvel arrivant, en contrepartie de trois jours de travail dans le champ du *jatigi*. Le *solaka* est ainsi un individu (seul ou accompagné de son épouse et ses enfants) qui met sa force de travail au service d'un *jatigi* en échange d'un accès à une parcelle de terre. L'étendu des terres auxquelles peut accéder le *solaka* est déterminé par le bon vouloir de son *jatigi* et de ses moyens de production.

L'insertion de la zone de Dioila dans les zones de production de la CMDT en janvier 1980 a donné un nouvel élan à cette institution agraire à travers un afflux de migrants agricoles qui s'installent à Dioila pour accéder à des parcelles afin de profiter des opportunités économiques liées à la production cotonnière. Dans les travaux conduits par l'équipe de Dolorès Koenig, cette centralité des projets de la CMDT comme facteur d'attraction de migrants en ces termes : « *As the CMDT developed its programs, people moved in spontaneously, creating agricultural hamlets with the agreement of existing proprietor villages. These hamlets grew slowly, and most seemed to be permanent, although ownership rights were not transferred and they were not considered independent. (...) Immigration was so significant that by 1985, internal World Bank documents for a forestry project characterized the Dioila zone as overpopulated* ». (Koenig et al., 1998).

L'exemple de Dioila est illustratif de nombreux villages de la région de Sikasso qui ont été des destinations de nombreux paysans qui migraient pour accéder à de nouvelles terres agricoles. Ces migrations ont souvent été à l'origine de l'émergence à des formes de restrictions concernant les modalités d'accès et d'exploitation des terres. L'institution du *solaka* instaure entre le migrant et son hôte une relation socio-foncière dans laquelle le migrant reçoit de son *jatigi* des parcelles de terres agricoles sur lesquelles s'installer et pratiquer l'agriculture. Les parcelles étant cédées à durée indéterminée, cet accès au foncier est mécanisme par lequel l'étranger s'insère au fur et à mesure dans d'autres formes de relations sociales qui signent son installation définitive dans le village, Dioila dans le cas présent. Cette institution du *solaka* peut être considérée ici comme une variante du système de tutorat théorisé et décrit par J-P. Chauveau (2007). Selon Chauveau, ce système se fonde sur des « *relations sociales réciproques qui naissent de l'accueil d'un individu ou groupe étranger dans une communauté villageoise et du transfert par délégation de droits fonciers, pour une durée indéterminée, entre un « propriétaire coutumier » qui se prévaut d'un droit d'autochtonie ou de première occupation, et le nouveau venu, qui acquiert un statut durable « d'étranger » de la communauté.* » (Chauveau, 2007 : 8).

Le nouvel arrivant occupe une position d'une relative dépendance vis-à-vis de son hôte. Les droits fonciers ne lui sont transférés qu'au fil du temps et souvent au fil des générations. Les premiers droits que le *solaka* acquiert de manière définitive étaient ceux liés à l'espace où il battit sa résidence ainsi que l'environnement immédiat de celle-ci. Cet espace étant le plus souvent situé hors du village et ainsi le *solaka* créait un hameau de culture. Solo se souvient ainsi : « *Notre solaka est installé sur notre champs situé à quatre kilomètres de Dioila. Il s'appelle Lassina Keita. Il avait été accueilli par mon père. Il travaillait quelques jours avec nous durant la saison des pluies et nous aidait aussi dans les travaux d'entretien des maisons et la confection de briques en saison sèche. Il s'est marié à une femme de Dioila et vit encore là-bas. Aujourd'hui, peu de gens savent qu'il est étranger, ses enfants se sont mariés à Dioila et il participe avec les anciens à toutes les cérémonies de la ville. Il est devenu un des autres. Moi, mes frères et mes sœurs sommes allés à l'école et ne travaillons plus la terre. Aujourd'hui, Keita cultive presque toutes nos terres. Celles que mon père lui avait données, à son arrivée, sont désormais ses propres terres puisque personne ne lui demandera de les restituer.* »¹²⁷

¹²⁷ Entretien avec Solo Sidibé, Turin, juillet 2022.